

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

24°

ALGER

33°

TAMANRASSET

p. 2

Mardi 19 Mars 2013 - 7 Jumada Al-Awwal 1434 - N° 225 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



ALGÉRIE-SYRIE  
L'Algérie veut un séjour dans de «bonnes conditions» des réfugiés syriens sur son territoire

Page 5



LE PORTE-PAROLE DU MAE  
La décision de grâcier les détenus algériens en Irak relève des prérogatives du président irakien

Page 5



ALGÉRIE-MAURITANIE  
11<sup>e</sup> session du Comité de suivi à Nouakchott

Page 5

## BOUILLONNEMENT SOCIAL MESSAGE REÇU «5 SUR 5»



Boualem Branki

Une grande nervosité sociale est enregistrée ces derniers jours, sur fond de revendications sociales. Certes, la marche de Ouargla, qui s'est transformée en sit-in de milliers de jeunes, a donné lieu à une spectaculaire démonstration de haute responsabilité de ces jeunes qui ont prouvé

une fois encore leur faculté à s'intégrer dans les grandes constantes nationales. C'est à dire revendiquer leurs droits, dans le calme et la sérénité. Des revendications d'ailleurs reçues "5/5" par le Premier ministre qui a renouvelé depuis la wilaya de Béchar tout l'intérêt que vont les autorités aux préoccupations des jeunes. [Page 3](#)

### EXPOSITION

#### «50 ANS DE DIPLOMATIE : MÉMOIRES ET RÉALISATIONS»

● **M. Medelci** : «L'Algérie ne ménage aucun effort pour apporter sa contribution sur les grandes questions internationales» [Page 4](#)



CONFÉRENCE  
DE M.RÉDA MALEK  
À L'ENSSP  
DE BEN AKNOUN

Les accords  
d'Evian,  
à l'université

#### PENSIONS MILITAIRES : La nouvelle loi garantit une révision périodique des pensions

[Page 6](#)

SCIENCE et VIE

ACCIDENTS  
DE LA ROUTE  
Un fléau mondial



Programme de formation pour la promotion de la culture numérique

[Page 11](#)

FOOTBALL

LIGUE 1 DE FOOTBALL (24<sup>e</sup>J)

Aujourd'hui (18h00)

CABB Arréridj - JSM Béjaïa  
MC El-Eulma - CR Belouizdad  
JS Kabylie - CS Constantine (15h00)  
USM Harrach - JS Saoura  
CA Batna - ASO Chlef  
MC Alger - MC Oran

[Page 24](#)

DU 14 AU 17 MARS

5 446 interventions enregistrées par la Protection civile

[Page 15](#)



## MÉTÉO

24° à Alger

## RÉGIONS NORD :

- Temps partiellement nuageux avec quelques pluies parfois orageuses vers l'Ouest et le Centre en cours de journée et soirée. Les vents seront de secteur Ouest à Sud-Ouest (20/30 Km/H). La mer sera peu agitée.

33° à Tamanrasset

## RÉGIONS SUD :

- Temps partiellement voilé en cours de journée. Les vents seront variables (20/40 km/h) avec quelques soulèvements de sable locaux.

Alger	max	24°	min	08°
Oran	max	22°	min	12°
Annaba	max	24°	min	10°
Béjaïa	max	21°	min	12°
Tamanrasset	max	33°	min	14°

L'Algérie présidera la 6<sup>e</sup> Conférence mondiale du transport aérien à Montréal

L'Algérie présidera la 6<sup>e</sup> Conférence mondiale du transport aérien prévue à Montréal (Canada) du 18 au 23 mars, a indiqué hier un communiqué du ministère des Transports.

Le directeur de l'Aviation civile et de la météorologie au sein du ministère, M. Messaoud Benchemam, qui représentera l'Algérie, a été élu à l'unanimité à la présidence de cette "importante" conférence, organisée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), précise la même source. Cette conférence "permettra aux Etats membres d'examiner les questions clés, dans la perspective de la formulation de recommandations visant à renforcer la pertinence et l'efficacité des politiques et orientations de l'OACI en matière de réglementation économique du transport aérien international", ajoute le communiqué.

### Le DG de l'ADS à Skikda

Le directeur général de l'Agence de développement social entamera, demain 20 mars 2013, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Skikda.

Cette visite intervient après le périple qui a touché les wilayas de Tébessa, Oum El-Bouaghi, Khencela et Souk Ahras. Ainsi, Skikda est la huitième wilaya à faire l'objet d'une visite de sensibilisation et de mobilisation des élus locaux, autour des programmes sociaux de l'Agence. Il est, également, attendu de cette visite de sceller des accords de mise en œuvre des programmes d'appui au développement local, de renforcer les structures de proximité et de consolider l'encadrement des programmes. Un programme varié, dont des portes ouvertes sur l'Agence de développement social, a été concocté par les autorités locales, notamment M. le wali de Skikda, en vue de garantir le succès de cette importante initiative.

POURSUIVANT SON ACTION DE SENSIBILISATION DES ÉLUS LOCAUX

## SAHARA OCCIDENTAL-SOLIDARITÉ

### Réunion à Alger des donateurs pour les réfugiés sahraouis

Une réunion regroupant les donateurs pour les réfugiés sahraouis s'est tenue à Alger à l'initiative du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et du Programme alimentaire mondial (PAM), a-t-on appris hier auprès du ministère des Affaires étrangères.

La réunion, qui a eu lieu dimanche au siège du ministère des Affaires étrangères, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et des

présidents des Croissants-Rouges algérien et sahraoui. L'objectif de cette rencontre a consisté dans la présentation des résultats préliminaires de l'enquête nutritionnelle menée dans les camps de réfugiés sahraouis du 10 au 28 novembre 2012.

L'enquête a été réalisée par une équipe multidisciplinaire d'experts de l'Unicef, du PAM et du HCR, conduite par un conseiller en nutrition d'urgence de l'université de Londres. Les résultats préliminaires de cette en-

quête, dont le rapport final sera publié conjointement par le PAM et le HCR, en juillet 2013, font ressortir "une légère amélioration des conditions de vie dans les camps de réfugiés", a-t-on précisé.

Les participants ont, toutefois, mis en exergue "la persistance de la malnutrition et de l'anémie, en particulier chez les nourrissons, les enfants, les femmes en âge de procréer et les femmes allaitantes, ce qui risque, d'obérer l'épanouissement et la crois-

sance des jeunes générations", relève la même source. Les donateurs ont été exhortés "à maintenir l'élan humanitaire pour permettre aux institutions humanitaires de l'ONU d'atteindre les standards internationaux en matière de nutrition pour ces populations de réfugiés éprouvées par les conditions de vie qu'attestent le manque d'eau, dont l'approvisionnement est très en deçà des normes internationales", a-t-on encore souligné.

### Le SAP entame une grève de trois jours

Le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP) a entamé hier une grève de trois jours pour protester contre l'application "partielle" du statut particulier de ce corps par la tutelle, a-t-on constaté au niveau de certains établissements hospitaliers.

Selon le secrétaire général du syndicat, M. Lounes Ghachi, la grève observée à l'échelle nationale a été suivie "à 90% dans les régions de l'intérieur du pays" et "à 100% dans les wilayas du Centre". Cette grève intervient en guise de protestation contre l'application "partielle" du statut particulier du corps paramédical adopté en 2011, appliquée jusqu'à à "seulement 20%".

## CE MATIN À 10H AU FORUM DE LA DGSN

### Rencontre dédiée à la prévention et la sécurité routières

A l'occasion de l'ouverture du Salon International de l'automobile, la Sécurité nationale organise, ce matin, à 10h, au Forum de la DGSN, au Palais des expositions des Pins maritimes, une rencontre dédiée à la prévention et à la sécurité routières.

Cette rencontre, qui sera animée par le directeur de la Sécurité publique de la DGSN, et qui se veut un appui aux campagnes entreprises dans les domaines de l'information et de la sensibilisation, verra la participation des partenaires de la Direction générale de la Sécurité nationale activant sur ce registre, à l'instar des associations des victimes des accidents de la circulation.

Au cours de cette rencontre, les intervenants débattront des mesures et initiatives à mettre en œuvre dans le but de réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière dans notre pays, dont la principale cause demeure le facteur humain.



Algérie-France-transport

### Aéroport Charles de Gaulle : les vols d'Air Algérie seront transférés vers un autre terminal

Les vols de la compagnie nationale Air Algérie, au départ de l'aéroport parisien Charles de Gaulle, à destination de l'Algérie s'effectueront à partir du Terminal 2C Zone 16, au lieu du Terminal 2B à compter du 3 avril prochain, a indiqué dimanche la compagnie.

Par ailleurs, les arrivées en provenance d'Algérie sur l'aéroport Charles de Gaulle se feront au Terminal 2A, a ajouté la représentation de la compagnie aérienne dans un communiqué remis à l'APS. Ces changements interviennent en raison des travaux engagés par l'Aéroport de Paris (ADP) dans l'aéroport, a précisé Air Algérie.



No Comment

## DÉBRAYAGE DE 3 JOURS DES BLOUSES BLANCHES

EST-CE GRAVE DOCTEUR?

OUI, C'EST UNE GRÈVE!

### FÊTE DE LA VICTOIRE Conférence de M. Belyat à Bougara



M. Abderrahmane Belyat, coordinateur du Bureau politique du FLN, animera une conférence historique intitulée : « 19 mars 1962 symbole de fierté : l'ALN impose le cessez-le-feu à l'ennemi » aujourd'hui 19 mars, à 9h30 à la Maison des Jeunes de Bougara, wilaya de Blida.

### DU 21 au 23 mars à Mostaganem 16<sup>e</sup> Festival équestre du Dahra

La seizième édition du festival équestre du Dahra se déroulera du 21 au 23 mars au club hippique de Mostaganem, avec la participation des plus prestigieux clubs du pays, a-t-on appris hier auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA). La compétition concernera les cavaliers juniors et seniors (dames/messieurs), dans les épreuves d'endurance sur une distance de 40km (20kmx2) avec une vitesse de 13km/h maximum et les épreuves de sauts d'obstacles, indique la FEA. Cette compétition permettra au sélectionneur national, Lamine Semra, de faire une présélection en vue des prochains Jeux méditerranéens prévus du 24 juin au 3 juillet 2013 à Mersin en Turquie. La réunion technique en présence des présidents des clubs engagés et la visite vétérinaire ont été programmés pour demain 20 mars à partir de 15h00, ajoute le communiqué de la FEA.

# Bouillonnement social

Boualem Branki

Une grande nervosité sociale est enregistrée ces derniers jours, sur fond de revendications sociales. Certes, la marche de Ouargla, qui s'est transformée en sit-in de milliers de jeunes, a donné lieu à une spectaculaire démonstration de haute responsabilité de ces jeunes qui ont prouvé une fois encore leur faculté à s'intégrer dans les grandes constantes nationales.

C'est à dire revendiquer leurs droits, dans le calme et la sérenité. Des revendications d'ailleurs reçues "5/5" par le Premier ministre qui a renouvelé depuis la wilaya de Béchar tout l'intérêt que vouent les autorités aux

préoccupations des jeunes. C'est dans ce climat un peu délétère que bouge la société algérienne, une situation provoquée d'ailleurs par des actes criminels que les Algériens sont unanimement condamnés.

C'est vrai que ce qui s'est passé à Constantine est abject, inhumain et mérite l'application de la loi dans toute sa rigueur face à deux ignobles criminels. La mobilisation citoyenne qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes dimanche à Constantine, avec malheureusement quelque débordements, mérite que l'on s'y attarde.

Car elle est l'expression grandeur nature de cette extrême éveil des Algériens devant leurs responsabilités civiques, politiques et juridiques. Hormis

quelques débordements vite maîtrisés par les forces de sécurité, les "manifs" de Constantine ont rappelé à tous que les Algériens savent manifester dans le calme et la solidarité, et qu'ils savent également s'exprimer et se faire comprendre, même exiger des autorités des mesures fermes autant pour sécuriser les grands ensembles urbains, rassurer les citoyens et prendre des sanctions juridiques à la hauteur des faits.

C'est en quelque sorte cette société algérienne qui bouge et qui revendique, qui s'exprime sur plusieurs sujets d'actualité, des dossiers sociaux qui concernent les Algériens, intellectuels, ouvriers de chantiers ou étudiants, chômeurs etc.. Bien sûr, les kidnappings d'enfants

inquiètent les citoyens, et sont devenus le sujet d'actualité dans une Algérie qui découvre subitement l'horreur d'un phénomène (presque) inconnu jusque-là. C'est en quelque sorte ce qui justifie ces débordements sociaux, ce climat délétère qui règne dans les grandes cités d'habitation où la psychose des raps et des kidnappings règne chez les habitants.

En face, il y a certes l'autorité publique, les forces de sécurité et la justice qui travaillent, chaque partie dans ses prérogatives, à sécuriser la vie et les biens des citoyens, et à poursuivre en justice les auteurs de tels actes ignobles.

Mais cela ne doit pas constituer un échappatoire à la responsabilité de tous dans le prise

en charge d'un phénomène totalement absent de la société algérienne, les cas de meurtres d'enfants restant isolés, en dépit de l'effet médiatique de tels événements.

En fait, il ne faut pas céder à la panique, et le bouillonnement social que traverse le pays est par ailleurs alimenté par plusieurs facteurs, qui, au demeurant, démontrent bien que les Algériens ne sont dorénavant plus insensibles aux événements, et qu'ils entendent plus que jamais s'exprimer dans le calme et la sérenité, sur ces événements qui les concernent, notamment la participation politique, sociale et économique dans la marche actuelle de l'Algérie vers notamment la bonne gouvernance et le développement social.

## CONTRÔLE FISCAL

### Bilan de la DGI : plus de 61 milliards de DA en 2012

La Direction générale des impôts (DGI) a effectué en 2012 plus de 60.000 vérifications fiscales qui ont permis de «constater» plus de 61 milliards de DA de droits et pénalités, a appris hier l'APS auprès de cette administration du ministère des Finances. Le contrôle fiscal, qui a porté sur 61.169 affaires en 2011 avait engendré des constatations de 67,8 milliards (mds) de DA en 2011. Les montants constatés en 2012 s'affichent ainsi en baisse de 11% par rapport à 2011. «Ce sont des montants constatés, c'est à dire enregistrés au moment de la vérification mais qui ne sont pas forcément recouvrés sur place», précise la source de la DGI. Ces vérifications por-

tent sur trois types de contrôle: le CEF, le CEV, et le CSP, a-t-on informé. Le contrôle fiscal externe (CFE) inclut à son tour trois catégories de vérifications: la vérification comptable (VC), la vérification ponctuelle (VP) et la vérification approfondie de situation fiscale d'ensemble (Vase).

Le contrôle des évaluations (CEV) porte quant à lui sur les transactions immobilières alors que le contrôle sur pièces (CSP) et tout simplement celui qu'effectue l'inspection locale à partir des déclarations fiscales. Sur les 61 mds de DA constatés par les contrôleurs de la direction des recherches et vérifications de la DGI, plus de 32,6 mds de DA ont été le fruit

du contrôle externe, plus de 24 mds de DA enregistrés grâce au contrôle sur pièces alors que le contrôle des évaluations n'a engendré que 4,8 mds de DA de constatations, a-t-on détaillé.

Assuré par 482 vérificateurs, le contrôle fiscal externe a porté sur 2.261 affaires en 2012 dont 1.682 pour la vérification comptable, 561 pour la vérification ponctuelle et 18 affaires pour la Vase. La vérification comptable (VC) a permis à elle seule de constater 31,36 mds de DA de droits et pénalités (contre 34,15 mds de DA en 2011), la vérification ponctuelle, introduite en 2011 seulement, en a constaté 1,2 md de DA alors que les constatations de la Vase

n'étaient que de 99,8 millions de DA. Quant au contrôle sur pièces, il a permis aux vérificateurs de la DGI de constater un montant de 24,16 mds de DA en 2012 contre 26,22 milliards de DA en 2011 (-8%).

Le nombre de dossiers contrôlés au niveau des inspections locales a été de 28.672 dossiers en 2012 contre 27.291 dossiers en 2011, selon la même source.

Le contrôle des transactions immobilières a enfin permis de constater un montant global de 4,2 mds de DA en 2012, soit quasiment le même de 2011. Le nombre des transactions contrôlées a été de 29.744 contre 31.644 transactions en 2011, selon la même source.

## INDUSTRIE

### Offres techniques en lice pour l'adjudication de quatre titres miniers

Vingt-deux (22) offres ont été présentées hier à Alger par des opérateurs privés nationaux et étrangers lors d'une séance publique d'ouverture des plis techniques relatifs à l'adjudication de quatre sites miniers pour exploration, organisée par l'Agence nationale du patrimoine minier (ANPM).

Cette nouvelle mise en adjudication de substances minérales industrielles, la deuxième en 2013, porte sur quatre (4) sites d'argile et calcaire (les deux substances étant présentes au niveau de chaque site) répartis sur les wilayas de Ghardaïa, Naâma, Souk Ahras et Lahouat. Par contre, trois (3) offres ont été rejetées par la commission pour non conformité aux dispositions prévues dans le cahier des charges, dont deux pour manque de documents, alors que la troisième d'un opérateur

étranger a été également écartere car ne respectant pas la règle des 51/49% réservant l'investissement direct étranger.

Seuls les soumissionnaires sélectionnés à l'issue de cette première étape pourront présenter leur offre financière, dont l'ouverture publique des plis s'effectuera le 11 avril prochain, selon le président du conseil d'administration de l'ANPM, Hocine Anane.

Une fois la séance d'hier achevée, la commission d'ouverture des plis entamera dès aujourd'hui l'étude des offres techniques retenues pour sélectionner celles recevables pour participer à la séance d'ouverture des plis financiers, a-t-on précisé.

Par ailleurs, l'ANPM s'est fixée comme priorité pour cette 39<sup>e</sup> adjudication de favoriser la région du Sud avec trois wilayas concernées par l'appel

d'offres, car les soumissionnaires retenus à l'issue de l'opération «s'engageront à fournir de la matière première aux futures cimenteries à construire dans le sud du pays», a-t-il expliqué. Selon l'appel d'offres, «ne peuvent prétendre à ces soumissions que les personnes morales disposant d'une unité de production de produits rouges ou de verre ou d'un projet d'investissement dans le domaine considéré avec un degré de maturité jugé suffisant». L'ANPM exige également des soumissionnaires des capacités financières suffisantes pour concrétiser dans les meilleures délais leurs projets. Le domaine minier national compte au total 2.533 titres dont 1.183 attribués par l'ANPM depuis 2000 pour un investissement total de quelque 11 milliards de dinars.

## CONFECTION DU PAIN L'Union des boulangeurs appelle au renforcement du contrôle sur les produits utilisés

Le président de l'Union nationale des boulangeurs (UNB), Youcef Kalfat, a appelé hier à Alger à la nécessité de renforcer le contrôle sur la matière première qui entre dans la composition du pain, notamment le sel non iodé utilisé par certains boulangeurs. «Environ 10% des boulangeurs utilisent du sel non iodé, car moins coûteux que le sel traité négligeant le risque d'une telle démarche sur la santé du consommateur», a précisé M. Kalfat lors d'une conférence de presse.

Insistant sur le renforcement du contrôle du sel utilisé, l'intervenant a indiqué qu'environ 72 millions de baguettes sont consommées au quotidien. Il a, par ailleurs, démenti le recours de l'UNB à une grève nationale pour soutenir ses revendications relatives notamment à «la marge de bénéfice qui ne devrait pas être inférieure à 20% afin de couvrir les charges liées à la confection du pain. L'UNB ne demande pas l'augmentation du prix du pain mais de revoir la subvention des matières premières, en tenant compte des dépenses liées à l'énergie, du prix de la levure et du sel et du coût de la main d'œuvre», a-t-il insisté. Une commission mixte composée notamment de représentants des ministères du Commerce, des Finances, de l'UNB, de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et du groupe industriel Eriad (Entreprise des industries alimentaires, céréaliers et dérivés) doit entamer aujourd'hui une enquête nationale pour évaluer le coût réel de la baguette de pain. Les résultats de cette enquête permettront de définir les démarches à suivre pour répondre aux revendications des boulangeurs afin d'améliorer leurs revenus sans augmenter le prix du pain. Le prix d'une baguette de pain est estimé à 9,85 DA par l'UNB et à 8 DA par le ministère du Commerce.

## Emploi au Sud : Une «feuille de route» au profit des secteurs concernés par l'instruction du Premier ministre

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, M. Tayeb Louh, a annoncé hier à Alger qu'une «feuille de route» a été élaborée au profit de tous les secteurs et instances concernés par l'instruction du Premier ministre relative à la gestion du dossier de l'emploi dans les wilayas du Sud. M. Louh a affirmé, lors d'une rencontre régionale organisée pour l'évaluation des activités de l'inspection du travail pour l'année 2012, que le ministère avait élaboré une feuille de route, en forme de «document de travail», au profit de tous les secteurs et instances concernés par la mise en oeuvre de l'instruction n°1 (11 mars 2013) du Pre-

mier ministre relative à la gestion du dossier de l'emploi dans les wilayas du Sud. Ce document a été proposé au Premier ministre puis a été distribué aux instances de contrôle et aux différents secteurs concernés par la mise en oeuvre et le suivi de l'instruction relative à la gestion du dossier de l'emploi dans les wilayas du sud du pays, a-t-il dit. Il comprend les différentes problématiques qui se posent dans le domaine de l'emploi dans les wilayas du Sud ainsi que les décisions contenues dans l'instruction du Premier ministre. Il précise les parties et les secteurs concernés par toutes ces mesures et le rôle de chacun dans

la mise en œuvre de l'instruction, notamment les inspections, les instances de contrôle, les entreprises et les sociétés concernées, outre les autorités locales et les secteurs concernés par la formation et l'emploi. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait pris une série de mesures pratiques en vue de garantir une gestion transparente et rigoureuse du marché de l'emploi dans les wilayas du Sud, dans le cadre d'une instruction relative à la gestion de l'emploi dans ces wilayas. Des comités intersectoriels ont été installés dans ces wilayas en vue de suivre et de mettre en œuvre l'instruction du Premier ministre.

APS

## EXPOSITION

# «50 ans de diplomatie : mémoires et réalisations»

## ● M. Medelci : «L'Algérie ne ménage aucun effort pour apporter sa contribution sur les grandes questions internationales»

La diplomatie algérienne «ne ménage aucun effort» pour apporter une contribution «franche» et «substantielle» sur les grandes questions internationales, a affirmé hier à Alger le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci.

«Aujourd'hui et dans un contexte international de plus en plus complexe et porteur de risques majeurs, la diplomatie algérienne ne ménage aucun effort pour apporter une contribution franche et substantielle sur les grandes questions qui interpellent la communauté des nations, qu'elles soient politiques, économiques environnementales ou de sécurité globale», a indiqué M. Medelci dans une allocution à l'occasion de l'inauguration de l'exposition sur la diplomatie algérienne «50 ans de diplomatie : mémoires et réalisations».

A cet égard, le ministre a souligné que la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé est d'une priorité absolue pour tous».

Evoquant, par ailleurs, les progrès accomplis en terme de couverture diplomatique et consulaire, le ministre a indiqué que l'Algérie «s'honneur d'être présente dans un nombre très large de pays frères et amis et d'accueillir à Alger un nombre aussi important d'ambassades, de consulats et de représentations de nombreuses organisations internationales et régionales». M. Medelci s'est, dans ce contexte, félicité de la qualité des relations que l'Algérie entretient avec tous ses partenaires. «Je voudrais les assurer tous de notre volonté de renforcer notre coopération et les inviter à explorer toutes les possibilités de



partenariat mutuellement avantageux», a-t-il soutenu.

Par ailleurs, le ministre a tenu à rendre hommage aux aînés «qui ont écrit les pages glorieuses de la diplomatie algérienne durant la guerre de Libération nationale et à ceux qui ont poursuivi le chemin dans la fidélité aux principes qui fondent notre politique étrangère et qui ont été forgés au cours de cette longue lutte de libération». M. Medelci a, dans ce contexte, rendu un «hommage particulier» au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, «qui a été à l'avant-garde de notre diplomatie et qui poursuit sa haute contribution dans la définition et la conduite de la politique extérieure de la nation». Il a également rendu hommage à tous les diplomates morts dans l'accomplissement de leur devoir et à ceux otages de groupes terroristes, assurant ces derniers que «tout est mis en oeuvre par le gouvernement algérien pour leur retour sains et saufs».

**ELLE A ÉTÉ INAUGURÉE PAR LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE :**

## “Place du 19-Mars 1962” au centre de Tébessa

Le ministre des Moudjahidines, M. Mohamed-Chérif Abbas, qui préside dans la wilaya de Tébessa les festivités officielles célébrant le 51<sup>e</sup> anniversaire de la fête de la Victoire, a inauguré, hier au centre du chef-lieu de cette wilaya, une place publique baptisée “Place du 19-Mars 1962”. Le ministre, accompagné des autorités locales civiles et militaires, a également procédé, à l'entame d'une visite qui se poursuivra aujourd'hui, à une cérémonie de baptisation d'une cité de 500 logements du nom du défunt moudjahid Brakni Benyounès, décédé le 26 février 2006 à Tébessa.

## LES DIPLOMATES ENLEVÉS AU MALI

## L'Algérie déploie tous ses efforts pour leur retour

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a affirmé hier que l'Algérie ne ménageait aucun effort pour garantir le retour au pays des diplomates enlevés à Gao, dans le Nord du Mali.

«Nous exprimons à nos frères, qui traversent avec patience des moments difficiles en tant qu'otages entre le mains de groupes terroristes, toute notre solidarité et assurons leurs familles, ainsi que celle des Affaires étrangères et le peuple algérien, des efforts consentis par l'Etat

pour garantir leur retour sains et saufs», a indiqué M. Medelci en marge de l'inauguration de l'exposition sur le cinquantenaire de la diplomatie algérienne. «Nous oeuvrons pour qu'ils reviennent au sein de leurs familles dans le plus brefs délais», a-t-il précisé.

Les consuls algériens et six éléments de la représentation consulaire algérienne ont été enlevés en avril 2012 à Gao par un groupe terroriste puis conduits vers une destination inconnue.

## CONFÉRENCE DE M. RÉDA MALEK À L'ENSSP DE BEN AKOUN Les accords d'Evian à l'université

Said Abjaoui

Hier matin, à l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques, Reda Malek a fortement été ovationné. Il avait donné une conférence sur les accords d'Evian, en faisant dans la pédagogie. Ce n'était pas une conférence théorique pour se retrancher derrière des concepts. Il répondit également à toutes les questions soulevées plus particulièrement par les étudiants en n'omettant pas de faire le lien entre les accords d'Evian et la situation actuelle. Commençons par la fin juste en ce qui concerne le lien que suggérait un étudiant avec la situation actuelle, cinquante années après l'indépendance. Reda Malek avait compris le sens de la question et répondit que s'il y avait des corrompus dans le gouvernement provisoire, soit le GPRA, le nationalisme n'aurait pas balisé les accords d'Evian. Reda Malek disait que les négociations avaient duré une année entre les suspensions qui intervenaient parfois parce que les Algériens refusaient les préalables français aux négociations, entre autres la séparation du Sahara du territoire algérien. Le président de la délégation algérienne était Krim Belkacem. Reda Malek le décrivit comme un grand nationaliste qui acceptait de dialoguer avec les membres de la délégation, leur demandait leur avis sur tout et leur rappelait qu'ils négociaient au nom de l'Algérie. Pourquoi le choix porté sur Evian ? Cela était une exigence algérienne de négociations sur un terrain neutre. A la frontière franco-suisse avec résidence à Genève. Pourquoi ce choix ? De Gaulle à son retour au pouvoir en 1958 demandait à négocier en France avec des délégués du gouvernement provisoire. Une délégation fut envoyée à Melun. Pour le gouvernement provisoire, ce fut un contact qui permettrait de savoir où les Français voulaient arriver. Cette délégation fut pratiquement enfermée à la préfecture de Melun.

Il fallait également savoir ce qu'entendait de Gaulle par l'Algérie algérienne. Il répondit que ceux qui résident en Algérie sont des Algériens, y compris le million d'Européens que compte la colonisation. Il était une évidence que cela ne pouvait être accepté car toute l'économie et l'administration étaient aux mains des colons. Un mois avant le début des négociations à Evian, le maire de cette ville fut assassiné pour y avoir accepté la tenue des négociations. En réalité, en 1955, 1956 et en 1957, il y eut plusieurs réunions clandestines entre le gouvernement français et des représentants de la révolution. De façon clandestine. Les négociations d'Evian commencèrent le 20 mai 1961 : c'étaient des négociations officielles qui ouvrirent la porte sur les opinions publiques internationales, à travers la presse mondiale. Les membres de la délégation changèrent chaque jour de résidence pour une question de sécurité. Elle séjourna également dans la résidence de l'émir du Qatar. Dans le fond, il y eut trois axes de discussion :

-Premier : ne pas publier qu'il y a la présence d'un million d'Européens qui détenaient l'ensemble des rouages administratifs et économiques. Les Algériens musulmans n'existaient pas en termes de pouvoir administratif et économique. La délégation proposa d'accorder des droits civiques et à l'issue d'une période de trois ans la nationalité algérienne sera accordée à ceux qui la demandent individuellement.

-Deuxième : Pompidou, envoyé de de Gaulle, posa la question du Sahara. Position algérienne : le Sahara reste algérien. Nous revendiquons le territoire du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 par contre, la délégation arrivera à un compromis sur les bases du Sud : Colomb Béchar, Reggane, pour une durée de quatre ans; pour Mers El Kébir, les Français voulaient un bail, ils en feraien un Gibraltar. La délégation refusa bien sûr, sur toute la ligne. De Gaulle finit par retirer le caractère stratégique au Sahara et à Mers El Kébir. -Troisième : l'indépendance. Pas d'association avec la France mais seulement coopération.

## COORDINATION NATIONALE DES IMAMS Djelloul Hadjimi plébiscité SG

M. Djelloul Hadjimi a été plébiscité dimanche à Alger secrétaire général de la coordination nationale des Imams et fonctionnaires des affaires religieuses, au terme des travaux de la conférence constitutive de ce nouvel organe relevant de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) qui a également élu les membres de son conseil national et de son bureau exécutif.

Dans le communiqué final sanctionnant ses travaux, la coordination s'engage à défendre les droits matériels et moraux des Imams et fonctionnaires des affaires religieuses, et appelle à la «préservation de la référence nationale» et à la «modération» comme ligne de conduite.

Par ailleurs, les participants à la conférence ont salué «les efforts consentis par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika pour le soutien et la promotion du secteur des affaires religieuses». Les travaux de la conférence se sont déroulés en présence du secrétaire général de l'Ugta, M. Abdelmadjid Sidi Saïd.

## CRIMINALITÉ: 6 000 tests effectués par l'Institut national de criminalistique et de criminologie d'Alger en 2012

Plus de 6 000 tests ont été effectués en 2012 à l'institut national de criminalistique et de criminologie de Bouchaoui (Incc d'Alger), a indiqué dimanche le directeur de l'institut, le colonel Abdelhamid Messaoudi. Dans un exposé présenté lors de la visite effectuée par une délégation de la commission de la défense nationale à l'Assemblée populaire nationale (APN) à l'institut, le colonel Messaoudi a précisé que cette structure traitait avec 1 400 unités de police judiciaire relevant de la Gendarmerie nationale et effectuait près de 30 000 tests et expertises. L'Incc relevant de l'Armée nationale populaire (ANP), possède des données sur des criminels et des individus impliqués dans des délits, notamment leur ADN et leurs empreintes, pour garantir davantage d'efficience dans la lutte contre la criminalité.

Le directeur de l'Incc a indiqué que l'étude sur l'ouverture d'annexes de l'Incc à Oran, Ouargla et Constantine, qui sont à même d'atténuer la pression sur cet institut, a été finalisée, en vue d'assurer de meilleures prestations aux magistrats et aux unités de la gendarmerie au niveau régional. L'Incc aspire à obtenir le certificat ISO 17025, étant donné qu'il se conforme aux normes internationales et participe à des séminaires de haut niveau.

APS

## PENSIONS MILITAIRES La nouvelle loi garantit une révision périodique des pensions

**Le code des pensions militaires, qui a été publié récemment dans le Journal officiel, permet l'instauration d'un nouveau mécanisme garantissant la possibilité de révision périodique des pensions de retraités par arrêté du ministre de la Défense nationale.**

La loi n°13-03 modifiant et complétant le code des pensions militaires, constitue un «véritable acquis social qui répond aux attentes des différentes catégories concernées, car il s'agit là d'un devoir moral assumé par le ministère de la Défense nationale envers ses retraités qui, lors de l'accomplissement de leur service, ont donné le meilleur d'eux-mêmes souvent au sacrifice de leur santé et de leur vie», indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Cette loi intervient pour prendre en charge la situation sociale de certaines catégories de personnels militaires et civils assimilés admis à la retraite ou libérés pour inaptitude physique, ainsi que leurs ayants-droits, a-t-on rappelé.

S'agissant des personnels militaires ou civils assimilés ou blessés durant la lutte antiterroriste, leur prise en charge est assurée dans le cadre d'un dispositif législatif et réglementaire mis en oeuvre depuis 1993. Toutefois, l'amendement du code des pensions militaires leur permettra de bénéficier de l'augmentation du montant de la pension d'invalidité revigorée à la faveur des nouvelles dispositions, précise la même source.

La nouveauté que comportent les modifications apportées au code des pensions militaires consiste à ouvrir des droits pour l'octroi d'une pension de réversion aux ayants-droits des person-



nels militaires et civils assimilés décédés durant la période de service, quel que soit le motif du décès, et n'ayant pas accompli quinze (15) années de service effectif dans les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP).

Les dispositions de cet article s'étendent aux ayants droit des personnels décédés antérieurement à la promulgation du nouvel amendement, ce qui constituera un «acquis social indéniable», a-t-on souligné.

Les militaires appelés du service national, ainsi que les rappelés reconnus inaptes pour inaptitude physique ou malades imputables au service ou aggravées par le fait du service, bénéficieront d'une pension de retraite qui sera calculée par référence au traitement servi aux militaires en activité du même grade.

La pension de retraite dont il s'agit, sera cumulée avec la pension d'invalidité, ce qui augmentera sensiblement les revenus de cette catégorie. Selon le ministère de la Défense nationale, le bénéfice des mêmes dispositions sera consacré également aux ayants-droits des militaires appelés et rappelés, décédés pendant l'accomplissement de leur service. L'octroi d'une pension d'invalidité au profit des personnels militaires et civils assimilés, des appelés et rappelés dans le cadre du service national, libérés

des effectifs pour inaptitude physique imputable au service, sera calculée sur la base d'une fois et demi (1,5) de la valeur du salaire national minimum garanti (SNMG), de sorte que le montant de la pension d'invalidité ne soit pas inférieur à 80% du SNMG et demeure évolutive à chaque révision de ce dernier.

Le ministère de la Défense nationale invite, à ce propos, les personnels concernés par ces nouvelles dispositions à se rapprocher des bureaux régionaux des pensions militaires au niveau des régions militaires (Blida, Oran, Béchar, Ouargla, Constantine et Tamanrasset) pour d'éventuels éclaircissements et déposer leurs dossiers administratifs.

Quant aux documents administratifs militaires, notamment l'avis de radiation des contrôles, ils seront récupérés par les services concernés du ministère de la Défense nationale.

### Les procès-verbaux dressés contre des employeurs enfreignant la législation du travail en hausse de plus 47%

Les procès-verbaux dressés contre des employeurs enfreignant la législation du travail ont enregistré en 2012 une hausse de plus de 47% par rapport à 2011, a annoncé lundi à Alger le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, M. Tayeb Louh. Les procès-verbaux dressés contre des employeurs enfreignant la législation du travail ont enregistré en 2012 une hausse sensible de plus de 47% par rapport à 2011, a précisé M. Louh lors d'une rencontre régionale consacrée à l'évaluation des activités du secteur.

Les procès-verbaux d'infraction ont porté notamment sur la prévention sanitaire, la médecine du travail, les salaires, le défaut de déclaration des travailleurs à la sécurité sociale, les conditions de travail et la titularisation des travailleurs, a indiqué le ministre.

191.235 visites d'inspection ont été effectuées par l'Inspection du travail en 2012, soit une hausse de plus de 44% par rapport à 2011, a fait savoir M. Louh, précisant que 19.580 visites avaient touché des entreprises publiques et 171.655 autres des entreprises du secteur privé national et étranger. Pour le ministre du Travail, ces chiffres et les mesures coercitives prises par les services de l'Inspection du travail traduisent "la volonté du secteur de garantir l'application des dispositions juridiques et réglementaires en vigueur dans le secteur du travail, notamment s'agissant de certains domaines prioritaires". Evitant le défaut de déclaration des travailleurs à la sécurité sociale, M. Louh a précisé que les visites d'inspection effectuées avaient permis de constater que 18.754 travailleurs n'étaient pas déclarés et de dresser 8.110 procès-verbaux d'infraction qui ont été transmis aux juridictions compétentes.

### ALGÉRIE-ETATSUNIS

## Conférence à Annaba sur «l'expérience américaine dans l'extraction du gaz de schiste»

«L'expérience américaine dans l'extraction du gaz de schiste» a été au centre d'une conférence organisée lundi à Annaba en présence du chargé des affaires économiques à l'ambassade des Etats-Unis à Alger, M. Mballem Nkembe, du président de la confédération des cadres de la finance et de la comptabilité (CCFC) et de cadres locaux.

Initiée par la CCFC, la rencontre s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à «ouvrir le débat» sur l'exploitation du gaz de schiste avec la contribution des acteurs des divers secteurs concernés, la société civile et les associations de protection de l'environnement et de la santé, a indiqué Karim Mahmoudi, président de la CCFC.

Tenu au siège de l'institut supérieur de management et d'informatique (El Qalam), la rencontre a donné lieu à une communication de M. Dick Holmes, ex-président d'Anadarko-Algérie, sur les méthodes et les protocoles technologiques d'extraction du gaz de schiste utilisés aux Etats-Unis et les dispositifs mis en place pour protéger l'environnement.

Il a notamment abordé l'impact des techniques utilisées sur les nappes

phréatiques, affirmant que ces techniques «satisfaisaient à toutes les normes en vigueur». Il a également évoqué les investissements américains dans l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels ayant permis, selon lui, d'élever les réserves américaines à un niveau qui «assurerait la couverture de leurs besoins en gaz sur 100 ans».

Estimant que les investissements projetés aux Etats-Unis devraient générer d'ici à 2035 près de 1,6 million d'emplois, M. Holmes a souligné que d'importantes réserves de ce type de gaz existent dans le Sud de l'Algérie dont l'extraction permettra de couvrir les besoins énergétiques futurs.

Les débats se sont attardés sur les réserves formulées à propos de l'exploitation du gaz de schiste et des risques qu'elle fait encourir à l'environnement, aux ressources hydrauliques souterraines et à la santé. Les intervenants se sont accordés à considérer que les réserves soulevées contre cette option «restent élevées» et que les études sont engagées pour mesurer l'impact réel sur l'environnement et la santé pouvant naître de l'exploitation du gaz de schiste.

MEDELCI

## L'Algérie veut un séjour dans de "bonnes conditions" des réfugiés syriens sur son territoire

**Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a affirmé hier à Alger que l'Algérie s'employait à assurer un séjour dans de "bonnes conditions" aux réfugiés syriens se trouvant sur son territoire.**

M. Medelci, qui s'exprimait en marge de l'inauguration d'une exposition consacrée au cinquantenaire de la diplomatie algérienne au Palais des Expositions à Alger dans le cadre du cinquantenaire de l'indépendance nationale, a indiqué que les parties concernées en Algérie s'employaient à garantir un séjour "dans de bonnes conditions" à ces réfugiés dans notre pays".

Des efforts colossaux "sont consentis" par l'Etat algérien en vue d'assurer



le "bien être" des réfugiés durant leur séjour "provisoire" en Algérie, a-t-il dit. De nombreux Syriens se sont réfugiés en Algérie suite aux troubles qui ont éclaté en Syrie depuis deux années.

NOUAKCHOTT

## Ouverture des travaux de la 11<sup>e</sup> session du Comité de suivi algéro-mauritanien

Les travaux de la 11<sup>e</sup> session du Comité de suivi algéro-mauritanien ont débuté hier à Nouakchott, en préparation de la 17<sup>e</sup> session de la Haute commission mixte de coopération algéro-mauritanienne, co-présidée par le Premier ministre, M. Abdellmalek Sellal, et son homologue mauritanien, M. Moulay Ould Mohamed Laghdaf.

Les travaux du comité, qui ont été suivis par l'installation des deux groupes de travail, ont été présidés par le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdekader Messahel, et le ministre mauritanien des Affaires étrangères et de la coopération, M. Hamadi Ould Baba Ould Hamadi.

A cet égard, M. Messahel a souligné, dans l'allocution d'ouverture, le "développement positif" de la coopération bilatérale dans plusieurs secteurs, notamment les échanges commerciaux qui ont connu cette année "un saut qualitatif" et qui nécessitent, a-t-il dit, "d'oeuvrer davantage à augmenter leur volume, à travers la mise en place d'un nouveau cadre légal pour ces échanges". Il a évoqué à cet effet la

convention commerciale et tarifaire, signée en 1996, devenue "obsolète après l'adhésion de l'Algérie et de la Mauritanie, à la Grande zone arabe de libre échange et les développements économiques survenus dans les deux pays". Il a souligné la nécessité de renforcer la coopération notamment dans le domaine de l'énergie, à travers le soutien des projets de prospection du pétrole effectués par Sonatrach en Mauritanie. La coopération entre les deux pays "est étroite" dans plusieurs secteurs notamment l'enseignement supérieur, la recherche scientifique, la formation professionnelle, les travaux publics, l'agriculture et la coopération sécuritaire et douanière "qui a enregistré un grand progrès, qualifié de satisfaisant par les deux pays", a-t-il estimé. L'Algérie, a-t-il indiqué, accordera aux autres secteurs l'importance et l'intérêt qu'ils méritent pour les hisser à des niveaux supérieurs notamment les secteurs de la pêche, des transports, de la santé, de la justice, de la gestion locale et d'autres domaines vitaux et dans lesquels "nous pouvons en-

courager la coopération à travers l'échange d'expériences et en œuvrant à trouver des solutions adéquates à la situation de nos sociétés mixtes".

M. Messahel a affirmé que l'Algérie "souhaitait" intensifier sa coopération avec la Mauritanie et mettre à profit les opportunités offertes dans les deux pays pour mettre en oeuvre des projets de partenariat stratégique entre les opérateurs économiques et les hommes d'affaires selon une approche qui tienne compte des "potentialités économiques" de nature à contribuer à la promotion de la coopération algéro-mauritanienne.

M. Messahel a par ailleurs rappelé que la présente session se tenait au lendemain de la réunion des pays voisins du Mali et qui a dégagé des mesures pour la sécurité des frontières, l'échange d'informations et le renforcement des capacités", des mesures que l'Algérie et la Mauritanie ont été prémises à concrétiser.

Il s'est félicité de la convergence des vues des deux pays sur la sécurité au Sahel et les moyens de la renforcer les villes de Zouïret et Tindouf.

travers la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Le ministre mauritanien a rappelé pour sa part que la tenue de la 17<sup>e</sup> session de la Haute commission mixte de coopération intervenait après la dernière réunion d'Alger en décembre 2011 qui a été sanctionnée par plusieurs accords.

M. Ould Hamadi a précisé que son pays préconisait la mise en place d'un groupe de travail qui se chargerait de l'élaboration d'un accord commercial et d'association. La Mauritanie propose l'encouragement des opérateurs économiques et les hommes d'affaires dans les deux pays à intensifier les rencontres et nouer des partenariats en vue d'intensifier leurs relations et créer un climat favorable aux investissements notamment dans les domaines des infrastructures, l'agriculture, la pêche, l'énergie et les mines. Le ministre mauritanien a appelé en outre à l'accélération de la réalisation de la route reliant les villes de Zouïret et Tindouf.

ALGÉRIE - IRAK

## La décision de grâcier les détenus algériens en Irak relève des prérogatives du président irakien

La décision de gracier les 11 ressortissants algériens détenus en Irak relève "uniquement" des prérogatives du président irakien, a indiqué hier à Alger le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

Cette grâce "nécessite certaines procédures officielles de la part des autorités algériennes", a précisé M. Belani dans une déclaration à la presse en marge d'une manifestation sur les 50 ans de la diplomatie algérienne.

Le porte-parole a ajouté qu'une demande officielle de la part des autorités algériennes "doit être formulée, en ce sens, à l'adresse de leurs homologues irakiens". Une délégation algérienne s'est rendue récemment en Irak

pour s'enquérir de l'état des Algériens détenus dans ce pays.

Cette délégation a eu des entretiens "constructifs" avec les autorités irakiennes et a pu rendre visite aux 11 ressortissants détenus dans les prisons de Bagdad, Nassirya et Suleimanya, avait précisé M. Belani dans une déclaration à l'APS.

Concernant l'enfant algérien détenu au centre de protection de l'enfance à Agadir (Maroc) depuis le 11 février dernier et accusé d'"agression sexuelle", M. Belani a indiqué que "nous restons raisonnablement optimistes" quant à une "issue heureuse" de cette affaire.

TÉLÉVISION

## M. Mohamed Saïd souligne le rôle éducatif de TV Coran



Le ministre de la Communication, M. Mohamed Saïd, a souligné hier le rôle "éducatif" de la chaîne TV Coran, qui figure parmi les chaînes "les plus suivies" en Algérie et à l'étranger, notamment par la communauté algérienne établie en France. Le rôle de TV Coran est "d'autant plus important que nous assistons à des phénomènes étrangers à notre société et à notre religion", a indiqué M. Mohamed Saïd, qui a pris part à la célébration du 4<sup>e</sup> anniversaire de cette chaîne, coïncidant avec le coup d'envoi de la 4<sup>e</sup> édition du concours des meilleurs récitants du Saint Coran "Tadj El Koraan", indique un communiqué du ministère de la Communication. M. Mohamed Saïd a rappelé, par la même occasion, la nécessité de diffuser des programmes et des émissions "qui reflètent les perspectives de l'islam modéré, un islam de tolérance, de justice ouvert sur la modernité", note la même source. La cérémonie de célébration de cet anniversaire s'est déroulée en présence du ministre des Affaires religieuses et du Wakf, M. Bouabdellah Ghlamallah, et de nombreux invités.

TRANSPORT

## Plusieurs projets pour améliorer les transports à Alger



Plusieurs projets sont en cours de réalisation et d'autres seront lancés prochainement afin d'améliorer les transports dans la capitale, dont le réseau routier est saturé, ont indiqué hier à Alger des responsables du secteur des transports. Parmi ces projets, figure la nouvelle gare ferroviaire centrale d'Alger qui sera implantée à Kourifa (El Harrach) dans la banlieue est de la capitale, a indiqué le représentant de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), lors d'une réunion des cadres du secteur présidée par le ministre des Transports, M. Amar Tou. La date et les délais de réalisation de ce projet n'ont pas été précisés par ce cadre. Une desserte ferroviaire reliant Bab-Ezzouar à l'aéroport international Houari-Boumediene sur une distance de 2,8 km figure également parmi les projets de la capitale, selon le même responsable. La desserte doit assurer une liaison entre la gare d'Alger et l'aéroport toutes les 30 minutes pour transporter quelque 75.000 voyageurs par jour, a ajouté ce responsable, précisant que le délai de réalisation du projet était fixé à 36 mois. Le programme de modernisation et d'amélioration des transports algériens par chemin de fer comprend plusieurs autres projets de modernisation et de doublement de voies. Le plan prévoit par ailleurs plusieurs projets d'infrastructures routières et projets routiers de proximité, trois nouvelles gares routières, 7 parkings, deux télécabines ainsi que l'achèvement du métro et du tramway, a indiqué de son côté M. Rachid Ouazen, directeur des transports de la wilaya d'Alger.

## LA RÉUNION DES PAYS VOISINS DU MALI



### Les participants déterminés à faire face aux défis sécuritaires

La région sahélienne reste toujours confrontée à de sérieux défis sécuritaires liés notamment au terrorisme, à la criminalité transfrontalière et à la prolifération d'armes, ont souligné les participants à l'issue de la réunion ministérielle sur le renforcement de la coopération en matière de sécurité et l'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélienne-saharienne.

Ils ont affirmé, à cet effet, «leur détermination à déployer des efforts renouvelés pour faire face à ces défis», tout en convenant de la nécessité de tout entreprendre pour consolider les avancées enregistrées sur le plan sécuritaire, faciliter la mise en œuvre du mandat de la Mission internationale de soutien au Mali (Misma) et renforcer la sécurité et la stabilité dans la région. Les participants ont convenu du renforcement de la sécurité aux frontières à travers des «mesures spécifiques et appropriées» pour prévenir et empêcher les mouvements des groupes terroristes et criminels. Les pays concernés

**● Les participants à la réunion des pays voisins du Mali ont affirmé, dimanche à Nouakchott, leur détermination à déployer tous leurs efforts pour faire face aux défis sécuritaires liés notamment au terrorisme, à la criminalité transfrontalière et à la prolifération d'armes.**

notifieront ainsi la Commission de l'Union africaine (UA), dans un délai de deux semaines, des mesures prises lors de cette réunion et des modalités de leur mise en œuvre. Les participants ont appelé, également, à la mise en place par le Centre africain d'études et de recherche

sur le terrorisme (Caert) d'une infrastructure de communication adéquate pour faciliter les échanges sécurisés entre toutes les parties prenantes concernées. Le Caert est appelé, aussi, à initier des missions d'évaluation dans les pays de l'espace sahélien ayant pour objectif de mesurer leurs capacités de lutte contre le terrorisme et d'identifier les domaines dans lesquels une assistance est requise.

Les travaux de la réunion ministérielle sur le renforcement de la coopération en matière de sécurité et l'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélienne-saharienne se sont ouverts dimanche matin, avec la participation de l'Algérie, du Burkina Faso, de la Guinée, du Sénégal, du Tchad, du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, de la Libye et du Niger, ainsi que de représentants d'organisations internationales. Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a pris part aux travaux de cette réunion.

### M. MESSAHEL : Une réunion «extrêmement intéressante»

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a qualifié, dimanche, à Nouakchott la réunion des pays voisins du Mali d'«extrêmement intéressante», dans la mesure où il a été mis notamment en évidence le renforcement et la sécurité des frontières.

«La réunion était un exercice extrêmement intéressant, dans la mesure où on a mis en évidence l'importance du renforcement de la sécurité des frontières, comme un facteur déterminant dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé», a déclaré à la presse, M. Messahel, à l'issue des travaux de cette réunion.

Il a précisé que la rencontre a également mis en évidence la nécessité d'échanger de l'information, de la coopération et de la concertation entre les pays de la région pour permettre, a-t-il expliqué, une «meilleure» coordination et une lutte «efficace» contre notamment le terrorisme et le crime organisé.

«C'est une réunion qui a permis un échange de vues très large sur ce que pourrait être demain, c'est-à-dire à travers la transformation de la Misma en force des Nations unies», a-t-il ajouté, estimant qu'il était «assez prémature» pour dire quel sera le mandat de cette mission des Nations unies.

Pour lui, il existe un intérêt chez les participants de voir les Nations unies s'impliquer davantage. «Je crois là aussi que c'est un peu la position de l'Algérie sur cet aspect bien précis», a relevé M. Messahel, soulignant la nécessité pour les pays de la région de renforcer la concertation. Il a ajouté que «l'Algérie déploie des efforts pour sécuriser ses frontières, non seulement avec le Mali mais aussi avec les autres pays voisins».

Le ministre a précisé, en outre, que l'Algérie apporte sa contribution en matière de fourniture d'équipements aux Maliens et dans l'accompagnement de la recherche d'une solution politique à leur problème.

«L'Algérie est en phase avec les positions qu'elle a toujours défendues, à savoir, lutter contre le terrorisme et le crime organisé mais, également, trouver des solutions internes politiques dans le cadre d'un dialogue inclusif qui n'exclut aucune partie malienne», a soutenu M. Messahel.

Il a précisé que les positions algériennes sont prises en compte dans la feuille de route malienne qui a été adoptée par son Assemblée nationale, souhaitant que cette feuille de route soit menée jusqu'au bout, à travers le parachèvement du processus de mise en place des institutions constitutionnelles dans ce pays par le dialogue et la réconciliation nationale.

«Nous avons besoin d'un Mali reconstruit, fort et qui puisse jouer son rôle dans le règlement de sa crise interne», a conclu le ministre.

APS

### DÉCLARATION FINALE Pour le renforcement des capacités nationales

Les participants à la réunion des pays voisins du Mali ont souligné, dimanche à Nouakchott, l'importance du renforcement des capacités nationales, notamment à travers l'échange d'expériences, la formation et l'équipement.

Les participants ont souligné, au terme de la réunion que cet échange doit s'appuyer sur les initiatives de développement des capacités présentement entreprises, notamment par les agences des Nations unies, les partenaires bilatéraux et les mesures convenues lors de la conférence ministérielle régionale de Tripoli (Libye) sur la sécurité aux frontières.

Ils ont affirmé leur détermination à déployer tous les efforts pour faire face aux défis sécuritaires liés notamment au terrorisme, à la criminalité transfrontalière et à la prolifération d'armes, tout en convenant de la nécessité de ne ménager aucun effort pour consolider les avancées enregistrées sur le plan sécuritaire, faciliter la mise en œuvre du mandat de la Mission internationale de soutien au Mali (Misma) et renforcer la sécurité et la stabilité dans la région.

Les participants ont en outre, convenu du renforcement de la sécurité aux frontières à travers des «mesures spécifiques appropriées» pour prévenir et empêcher les mouvements des groupes terroristes et criminels.

Les participants qui sont arrivés à sortir avec des résultats sur des questions que l'Algérie avait relevées depuis des années, ont appelé à la mise en place par le Caert d'une infrastructure de communication adéquate pour faciliter des échanges sécurisés entre toutes les parties prenantes concernées. Le Caert doit également lancer des missions d'évaluation dans les pays de l'espace sahélien pour évaluer leur capacité de lutte contre le terrorisme et identifier les domaines dans lesquels une assistance est requise et le suivi effectif des recommandations des missions déjà entreprises dans des pays de la région.

Les pays participants à la réunion ont en outre, appelé à l'accélération par le Mali des efforts de réforme de son secteur de la sécurité et de la défense», pour lui permettre d'«assumer pleinement» les responsabilités qui sont les siennes dans la promotion de la sécurité et de la stabilité régionales.

Par ailleurs, les participants ont pris note des efforts en cours en vue de la «transformation de la Misma en une opération des Nations-Unies», tout en soulignant l'impératif pour l'opération envisagée par les Nations unies d'être dotée d'un mandat robuste, afin d'«apporter un appui au gouvernement malien dans la préservation de l'unité et le renforcement de son autorité sur l'ensemble de son territoire y compris la lutte contre les réseaux terroristes et criminels». Concernant l'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) dans la région Sahélienne-saharienne, les participants ont estimé que le processus d'opérationnalisation doit prendre en compte l'inadéquation de la couverture géographique des différentes structures existantes. Ils ont, en outre, convenu de la communication par les pays et organisations concernés de leurs vues et propositions sur les modalités d'opérationnalisation, sur la base d'un questionnaire élaboré par la Commission de l'UA.

Celle-ci doit, par la suite, établir un rapport sur les modalités d'opérationnalisation de l'Aspa dans la région, prenant en compte les efforts en cours, les résultats enregistrés et les défis qui restent à relever.

Les participants ont également pris note de la situation humanitaire préoccupante dans la région, aggravée par la crise au Mali, et ont encouragé les Etats concernés à «prendre les mesures nécessaires pour le respect des normes d'établissement des camps de réfugiés et des personnes déplacées et à assurer la sécurité de ces sites, en coordination avec des organisations humanitaires».

**USA - CENTRAFRIQUE**  
**Washington préoccupé par la «dégradation» de la situation en Centrafrique**

Les Etats-Unis ont exprimé dimanche leur préoccupation face à la «dégradation» de la situation en Centrafrique, et exhorté le gouvernement et la rébellion de la Séféka à respecter l'accord de paix qu'ils avaient signé en janvier dernier à Libreville.

«Les Etats-Unis sont profondément inquiets de la dégradation continue de la sécurité en République centrafricaine. Nous appelons le président (François) Bozizé et les dirigeants de l'alliance de la Séféka à mettre fin immédiatement aux hostilités et à appliquer l'accord de Libreville», a écrit dans un communiqué la porte-parole du département d'Etat, Victoria Nuland.

A la mi-décembre, les rebelles de la Séféka avaient pris les armes contre le gouvernement en place menaçant la capitale Bangui, mais leur avance avait été stoppée par une intervention régionale.

Un accord de paix a été signé, le 11 janvier à Libreville, au Gabon, débouchant sur la formation d'un gouvernement d'union nationale, auquel participe la rébellion.

Mais depuis fin février, une fraction de la Séféka s'est emparée de localités dans le nord, le sud et l'est de la Centrafrique.

«Le gouvernement d'union nationale est l'unique entité représentative, qui a fait l'objet d'un accord entre toutes les parties à Libreville et qui est à même de diriger le pays dans cette période critique de transition», a insisté Mme Nuland, pressant «les dirigeants de la région et la communauté internationale de soutenir totalement le Premier ministre (Nicolas) Tiangaye».

M. Tiangaye est chargé de conduire la transition vers la paix et la tenue d'élections législatives d'ici un an.

**UA - SOUDAN - DARFOUR**

**L'UA appelle les groupes armés du Darfour à rejoindre le processus de paix**

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a appelé dimanche les groupes armés du Darfour à participer au dialogue avec le gouvernement soudanais afin de trouver une solution pacifique au conflit de la région, ont rapporté des agences de presse.

«Nous appelons tous les mouvements armés du Darfour à rejoindre le processus de paix», a indiqué Polis Paulo Sussu, un membre de la délégation de l'UA en visite au Soudan.

Il a affirmé que la visite de la délégation avait pour but de promouvoir la paix et la sécurité et d'encourager toutes les parties à participer au processus de paix au Darfour. Les membres de la délégation, a-t-il dit, recueilleront les opinions de toutes les parties. Le ministre soudanais des Affaires étrangères, Ali Karti, a déclaré à la presse que la délégation du Conseil de paix et de sécurité voulait suivre la situation de sécurité et le développement du processus de paix au Darfour.

APS

**SAHARA OCCIDENTAL**  
**Ould Khelifa : «L'Algérie n'a pas de problème avec le Maroc»**

**La position de l'Algérie à l'égard de la question du Sahara occidental «participe de ses principes de défense des causes justes».**



M. Ould Khelifa qui a reçu au siège de l'APN la «Caravane de l'indépendance» composée de 70 jeunes algériens établis en France, de retour des camps de réfugiés sahraouis, a souligné que «l'Algérie défendra toujours les causes justes, dont la cause sahraouie» et qu'elle «n'a aucun problème avec le Maroc avec lequel elle entretient des relations séculaires».

Réaffirmant la position «constante et claire» de l'Algérie à l'égard de la question sahraouie, M. Ould Khelifa a ajouté que l'Algérie n'avait aucune visée au Sahara occidental.

Il a également appelé, par la même occasion, les jeunes de la caravane à maintenir les liens avec leur patrie, l'Algérie.

Les jeunes de la caravane qui ont visité les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf, jeudi dernier, ont condamné «la répression et les pratiques inhumaines» exercées contre le peuple sahraoui «dont le seul tort est d'avoir revendiqué son droit à l'autodétermination conformément aux résolutions onusiennes».

Ils ont également organisé une manifestation devant le «mur de la honte» qui sépare les territoires sahraouis.

**La position de l'Algérie est constante concernant la cause sahraouie**

Le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Belkacem Belabbès a affirmé, dimanche à Alger, que l'Algérie n'était pas partie au conflit sur le Sahara Occidental.

Dans une allocution devant les jeunes de la «Caravane de l'indépendance» à l'occasion de leur visite à l'APN, M. Belabbès a souligné que l'Algérie «n'a aucun problème avec le Maroc et sa position est constante concernant la cause sahraouie», ajoutant que l'Algérie n'était pas partie à ce conflit. Il a souligné que l'Algérie respectait ses frontières avec les pays voisins, ainsi que les droits des peuples



à l'autodétermination. Il a, en outre, affirmé que la position de l'Algérie à l'égard de la cause sahraouie émanait du principe du droit des peuples à l'autodétermination, dans le sens où le Sahara Occidental «est la dernière colonie dans la région et a le droit à l'indépendance conformément aux chartes et lois internationales».

M. Belabbès, également président de la commission interparlementaire Algérie-France, a appelé les jeunes algériens établis en France à transmettre les souffrances du peuple sahraoui aux autorités françaises, la France étant membre du Conseil de sécurité.

**ONU**

**La directrice exécutive du PAM appelle à faire face à la crise humanitaire au Mali**

La directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), Ertharin Cousin, a appelé dimanche à Mopti (centre du Mali) à davantage de mobilisation pour faire face à la crise humanitaire dans ce pays.

«Nous devons redoubler de vigilance et aider jusqu'au bout les populations déplacées dans le processus de retour dans leurs villages. La dignité humaine recommande cette démarche», a déclaré la directrice exécutive du PAM, soulignant que «la crise n'est pas terminée au Mali et qu'il y a encore du travail à faire ici».

Arrivée vendredi au Mali, Mme Cousin a visité en compagnie du ministre malien chargé de l'action humanitaire, Mama-



dou Sidibé, un camp de déplacés à Sévaré, localité située à 15 km de Mopti, où des centaines de personnes habitent sous des tentes et sont alimentées par le PAM et d'autres ONG.

Selon sa représentation à Bamako, le PAM apportera au total en 2013 une assistance alimentaire à plus d'un million de personnes au Mali par le biais de deux programmes. Le premier est «une opération d'urgence» pour les personnes touchées par le conflit dans le Nord et concerne environ 650 000 personnes.

Le second a pour but de «répondre aux besoins chroniques» dans le sud du Mali qui, selon le PAM, est «toujours en train de se remettre des effets de la sécheresse de 2012». L'aide bénéficiera à quelque 526 000 personnes.

## BELGIQUE

## Le Tribunal Russell sur la Palestine appelle la CPI à enquêter sur les crimes israéliens en Palestine

Le "Tribunal Russell sur la Palestine" a appelé dimanche la Cour pénale internationale (CPI) à ouvrir une enquête sur les crimes d'Israël dans les territoires palestiniens occupés, lors d'une séance à Bruxelles concluant quatre années de travaux.

Ce "tribunal d'opinion", fondé en 2009 sur le modèle du célèbre Tribunal Russell sur le Vietnam, entend depuis lors attirer l'attention de l'opinion internationale sur le sort des Palestiniens vivant dans les territoires occupés par Israël.

Au cours de sessions organisées à Barcelone, Londres, Le Cap et New York, ainsi que lors de la rencontre finale de Bruxelles samedi et dimanche, les participants ont également critiqué les "complices" de la politique israélienne, dénonçant en premier lieu les Etats-Unis, principal soutien d'Israël, mais aussi les Nations unies et l'Union européenne.

Le Tribunal, qui était parrainé par le diplomate et ancien résistant français Stéphane Hessel, décédé à 95 ans le 27 février dernier, a au cours de ses quatre années d'existence entendu plus de 150 experts et témoins, ont



rappelé ses promoteurs lors d'une conférence de presse.

A l'issue de leurs travaux ayant rassemblé plusieurs centaines de personnes à Bruxelles, les membres du "jury" ont adopté 26 recommandations pour de futures actions.

Outre une mobilisation de l'opinion publique pour "qu'Israël cesse ses violations du droit international", ils réclament une saisine de la CPI. L'accession de la Palestine au statut d'Etat observateur à l'ONU, suite à une décision de l'Assemblée générale du 29 novembre, donne droit aux Palestiniens de le faire.

"Le Tribunal soutient les appels de la société civile palestinienne pour

que la Palestine franchisse ce pas immédiatement et pour que la CPI entame immédiatement une enquête sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre soumis au Tribunal", selon les conclusions adoptées dimanche.

Le Tribunal Russell recommande également la remise sur pied du Comité spécial de l'ONU sur l'Apartheid, cette fois pour examiner la situation des Palestiniens.

Le Tribunal demande également la suspension de l'accord d'association UE-Israël et à la fin des importations des produits provenant des colonies israéliennes dans les territoires occupés.

## IRAN - GRANDE-BRETAGNE :

## Négociations sur le rétablissement des relations consulaires

Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères chargé des Affaires consulaires, parlementaires et des expatriés, Hassan Qashqavi, a déclaré dimanche que son pays et la Grande-Bretagne négociaient sur la possibilité de rétablir les relations consulaires, rapporte l'agence de presse semi-officielle iranienne Fars.

"Nous sommes en train

de dialoguer et négocier avec la Grande-Bretagne pour reprendre les activités consulaires", a-t-il dit. En novembre 2011, des milliers de manifestants iraniens ont fait irruption dans deux enceintes de l'ambassade britannique après que la Grande-Bretagne eut décidé d'imposer des sanctions financières à l'Iran et que le gouvernement iranien eut annoncé la réduc-

tion de ses relations diplomatiques avec Londres.

L'événement a poussé la Grande-Bretagne à retirer ses diplomates et à fermer son ambassade à Téhéran, tout en ordonnant à l'Iran de fermer immédiatement son ambassade à Londres et de faire partir tout le personnel diplomatique iranien.

En juin 2012, la chaîne iranienne Press TV a rap-

porté que l'Iran et la Grande-Bretagne s'accordaient d'ouvrir des sections d'intérêts. Oman s'occupera de la section d'intérêts iraniens à Londres, alors que les intérêts britanniques seront représentés par l'ambassade de Suède à Téhéran, a affirmé le ministre iranien des Affaires étrangères Ali-Akbar Salehi, cité par Press TV.

## COLOMBIE

## Plus de 2000 homicides enregistrés depuis le début de l'année

Le nombre d'assassinats enregistrés depuis le début de l'année jusqu'au 13 mars dernier en Colombie, s'est élevé à 2 087 homicides, soit seulement 8 de moins que durant la même période de 2012, selon des chiffres publiés dimanche par la presse locale.

La ville de Medellin, capitale du département d'Antioquia détient le triste record avec 335 assassinats, 36 de plus qu'en 2012 alors que le département d'Antioquia à lui enregistré 165 meurtres contre 154 durant la même pé-

riode une année auparavant.

Cette tendance à la hausse dans le département d'Antioquia a été également constatée dans 11 autres départements. Dans le Valle del Cauca, par exemple, le nombre d'homicides est passé de 233 en 2012 à 282 cette année. Cali, la capitale de ce département, a elle enregistré 384 assassinats contre 382 en 2012.

Pour ce qui est de la capitale, Bogota, la tendance est à la baisse avec 197 meurtres enregistrés contre 256 en 2012. Face à l'augmentation du nom-

bre d'homicides à Medellin, le président Juan Manuel Santos a demandé au directeur de la police nationale, le général Leon Riao de se déplacer à cette ville et de prendre les mesures qui s'imposent pour y améliorer la sécurité.

Le chef de l'Etat colombien a d'autre part fait état, samedi, d'une réduction de 45% du nombre d'enlèvement en Colombie. Selon M. Santos l'enlèvement en général a diminué de 45% alors que l'enlèvement à des fins d'extorsion a baissé de 39%.

## Saisie d'une importante quantité de cocaïne au sud-ouest de la Colombie

Quatre tonnes de cocaïne ont été saisies samedi par les autorités colombiennes dans le sud-ouest du pays, alors qu'un laboratoire destiné à la fabrication de cette drogue a été démantelé, rapporte dimanche la presse locale.

Cette opération a été menée dans la zone rurale de la

Vereda El Sajjal par le Corps technique d'investigation (CTI) relevant du parquet, assisté par la brigade spéciale contre le narcotrafic de l'Armée nationale.

Elle a été marquée par des affrontements avec les occupants du laboratoire qui seraient des membres de la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colom-

## PALESTINE - ISRAËL

## Un prisonnier palestinien en grève de la faim sera libéré prochainement

Un prisonnier palestinien qui observait une grève de la faim par intermittence depuis des mois va être libéré par Israël et exilé dans la bande de Gaza pendant dix ans, a annoncé l'association des prisonniers palestiniens à Ramallah (Cisjordanie).

"Le prisonnier palestinien Ayman Charawneh, qui a observé une grève de la faim depuis la mi-juillet (2012), a conclu un accord avec la partie israélienne aux termes duquel il sera relâché et exilé à Gaza durant dix ans", a affirmé Qadoura Fares, le dirigeant du Club des prisonniers, qui s'occupe des intérêts des détenus palestiniens en Israël.

Agé de 36 ans, M. Charawneh, un membre du mouvement Hamas, avait été arrêté en 2002 et condamné à 38 ans de prison avant d'être relâché dans le cadre de l'échange d'un millier de prisonniers palestiniens contre le soldat israélien Gilad Shalit en 2011. Il a ensuite été de nouveau arrêté, pour violation des conditions de sa libération, selon Israël, sans que les preuves de sa culpabilité soient rendues publique.

Trois autres prisonniers palestiniens suivent depuis une grève de la faim de longue durée: Samer Issaoui, Jaafar Ezzeddine et Tariq Qaade. L'ONU et l'Union européenne ont exprimé des inquiétudes au sujet de ces détenus qui protestent contre leurs conditions de détention et réclament leur libération.

## LIBYE

## Des sites pétroliers bloqués par des manifestants

Des protestataires qui réclament des salaires et des avantages sociaux, bloquent des sites pétroliers dans l'est et le sud de la Libye, a déploré dimanche le ministre du Pétrole, Abdelbari al-Aroussi. "Des chauffeurs de camions-citernes observent actuellement un sit-in devant le port de Ras Moungar à Benghazi (est) causant des difficultés énormes au transport du carburant, ce site approvisionnant toute la région orientale en hydrocarbures", a déclaré M. Aroussi.

Le ministre a précisé que les protestataires, qui réclament des salaires et des avantages sociaux, ont paralysé le transport de carburant, empêchant ainsi l'approvisionnement en kérósène de l'aéroport de Benghazi. Le carburant est désormais acheminé par avion depuis Tripoli, selon le ministre. Il a fait état de "troubles similaires" dans les terminaux pétroliers de Brega et Ras-Lanouf (Est). Par ailleurs, un sit-in observé par des conducteurs de camions dans la région d'Al-Wahat (Sud) sur le champs pétrolier de Jalou, pourrait conduire à l'arrêt d'une production de 120 000 barils de pétrole et quelque 2 millions de m<sup>3</sup> de gaz par jour.

Le ministre prévient que ces "blocages auront un impact direct sur l'économie du pays, la réalisation des projets en cours notamment dans le domaine de la santé, du transport et des infrastructures de base". Il a menacé de recourir à la force pour mettre fin à leur mouvement, appelant les contestataires à "privilégier le dialogue".

bie (FARC), a-t-on indiqué de même source. Selon les autorités, la drogue fabriquée dans ce laboratoire était destinée au marché américain où elle devait être échangée contre des armes, des munitions et des explosifs destinés aux FARC.

**YÉMEN****Les Yéménites ont entamé hier à Sanaâ un dialogue national**

Les Yéménites ont entamé hier à Sanaa un dialogue crucial pour l'avenir du pays après un soulèvement qui a abouti à une solution négociée. Au total, 565 délégués représentant les partis politiques, le sud du pays, la rébellion nordiste chiite et les composantes de la société civile doivent prendre part à ce dialogue qui doit durer six mois. Ce dialogue doit permettre d'élaborer une nouvelle Constitution et préparer pour février 2014 des élections générales, à la fin d'une période de transition de deux ans qui a commencé avec le départ en février 2012, sous la pression de la rue, du président Ali Abdallah Saleh. Les autorités ont intensifié dimanche les mesures de sécurité dans la capitale, y interdisant le port d'armes et multipliant les barrages. La conférence doit se tenir sous la présidence du chef de l'Etat Abd Rabbo Mansour Hadi au siège de la présidence. Prévu initialement pour novembre, le dialogue a pris du retard en raison des réserves du Mouvement sudiste, dont la tendance la plus dure, animée par l'ancien vice-président Ali Salem al-Baid, revendique une sécession du Sud, un Etat indépendant jusqu'en 1990. Ce groupe a organisé dimanche une manifestation à Aden contre le dialogue que ses représentants boycottent. Le 15 février, le Conseil de sécurité de l'ONU avait salué la convocation du dialogue national et menacé de sanctions ceux qui perturberaient la transition politique, citant notamment M. Baid et l'ancien président Saleh. Ce dernier n'est pas convié à la conférence de dialogue mais son parti, le Congrès populaire général, s'y tient la partie du lion avec 112 sièges. Le Mouvement sudiste a pour sa part 85 représentants et la rébellion nordiste 35 délégués. Le chef tribal Hamid Al-Ahmar, faisant partie de la délégation du parti islamiste Al-Islah, a de son côté décidé de boycotter la conférence, pour protester notamment contre le fait que la rébellion nordiste accapte les sièges réservés à la province de Saâda (Nord), a-t-on indiqué auprès des organisateurs. Parmi les participants figurent aussi Tawakkol Karman, prix Nobel de la Paix.

**LIBYE****Lancement d'une campagne pour déloger des groupes armés de plus de 500 sites à Tripoli**

Le ministre de l'Intérieur libyen, Achour Chwayel, a annoncé dimanche le lancement d'une campagne visant à déloger des groupes armés qui occupent "illégalement" plus de 500 propriétés privées ou appartenant à l'Etat dans la capitale Tripoli. "Une campagne décidée par le gouvernement pour ratisser quelque 540 bâtiments - publics ou privés - dont des maisons et les fermes occupées à Tripoli, a commencé samedi soir avec l'évacuation d'un camp militaire" dans le sud de la capitale, a indiqué M. Chwayel. "Une imposante force mixte composée conjointement par des forces de l'armée et de la police disposant de tous types d'armement a été mobilisée à cet effet", a déclaré le ministre qui n'a pas écarté "la possibilité d'un appui d'hélicoptères". Cette campagne s'étendra progressivement à toutes les villes, en particulier Benghazi (Est), la deuxième ville du pays, a indiqué le ministre au cours d'une conférence de presse aux côtés du Premier ministre libyen, Ali Zeidan. Pour sa part, M. Zeidan a annoncé que des personnes détenues illégalement ont été libérées et des "quantités d'alcool et d'autres produits prohibés ont été saisis", au cours d'une première opération samedi soir. "Nous allons continuer cette campagne", a-t-il dit avertissant que le "gouvernement n'hésitera pas à employer la force contre celui qui résiste ou essaie de s'opposer par la force".

**SYRIE****96 morts dans de nouvelles violences dimanche à travers le pays (OSDH)**

**Les violences ont fait 96 morts dimanche à travers la Syrie selon un bilan provisoire de l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).**

De violents combats entre les forces régulières et les brigades rebelles se sont poursuivis dans le secteur de la localité de Khan Toman", selon l'OSDH, indiquant que les insurgés avaient pris le contrôle d'une école proche des dépôts d'armes.

Dans la ville d'Alep (Nord), des accrochages ont opposé les forces du régime à des rebelles dans le quartier de Saâkhour, tuant trois civils. Dans la province de Soueida (Sud)



jusqu'à présent relativement épargnée par le conflit, des accrochages ont opposé "des hommes des comités populaires armés pro-régime à Damas (Nord-Ouest) à des Bédouins combattant aux côtés des rebelles qui avaient attaqué des points de contrôle des comités populaires dans le village".

Trois membres des "comités populaires" au moins ont été tués ainsi que huit re-

belles et combattants bédouins dans ces affrontements qui ont duré plusieurs heures, selon cette ONG qui s'appuie sur un large réseau de militants et de médecins.

Dans la province de Damas, les forces loyalistes ont bombardé Hajar al-Aswad (sud-Ouest) et les combats se sont poursuivis à Barzé, un quartier nord de la capitale que fuient les habitants, selon l'OSDH. Des com-

bats ont également eu lieu dans les quartiers de Joubar (Est), Qaboun (Nord) et les abords du camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk (Sud).

L'Observatoire fait également état de bombardements contre le village de Qoussaïr, dans le centre de la Syrie et des habitants des villages libanais frontaliers ont fait état d'explosions et de tirs d'armes automatiques.

**CAMBODGE****Fin de la grève d'employés du tribunal pour les Khmers rouges**

Des employés cambodgiens du tribunal de Phnom Penh chargé de juger les Khmers rouges ont suspendu la grève qui paralyssait les audiences depuis deux semaines, après s'être vus promettre une partie de leurs arriérés de salaires, a indiqué la cour hier.

Une vingtaine d'interprètes avaient cessé le travail le 4 mars pour protester contre le fait que 270 employés cambodgiens - des magistrats aux chauffeurs - travaillent sans contrat depuis janvier et ne sont plus payés depuis novembre. Le mouvement avait forcé le tribunal à suspendre les audiences sine die. "La

grève est terminée pour l'instant", a indiqué Neth Pheaktra, porte-parole du tribunal, ajoutant qu'aucune audience n'était toutefois prévue cette semaine. Les grévistes ont accepté de reprendre le travail après avoir reçu la promesse que leurs salaires de décembre seraient payés cette semaine, a-t-il précisé, notant que l'argent provenait d'une enveloppe de l'Union européenne de l'an dernier retardée pour un "problème technique". Les deux plus hauts responsables du régime encore vivants, tous deux octogénaires, sont accusés de génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

**BÉNIN - BRÉSIL****Le Brésil a des obligations morales et politiques pour développer le continent africain (Lula)**

Le Brésil a des obligations morales et politiques pour développer le continent africain, a déclaré dimanche à Cotonou l'ancien président du Brésil, Luiz Inacio Lula da Silva, lors de sa brève visite de travail au Bénin.

S'exprimant au cours du forum des échanges entre hommes d'affaires brésiliens et béninois sur les opportunités d'investissements au Bénin, l'ancien président brésilien a déploré le fait que

les autorités politiques brésiliennes aient ignoré par le passé le continent africain.

"Avant, le Brésil n'avait pas taillé d'importance aux pays africains. Mais de nos jours, les autorités politiques du Brésil ont décidé de développer l'Afrique à travers des relations privilégiées avec chacun de ses pays", a-t-il déclaré, en précisant que ces relations ne seront pas comme celles de la colonisation. "Nous

avons décidé d'avoir une relation sincère et forte avec les Africains, pas comme pour les coloniser mais pour construire dans leurs pays, gérer des entreprises afin de contribuer au développement de leurs espaces", a-t-il promis.

Ainsi, a-t-il expliqué, "avec cette ouverture du Brésil sur le continent africain, nous deviendrons des associés pour véritablement amorcer le développement de l'Afrique", a-t-il indiqué.

**LIBAN****Le Liban demande de l'aide pour gérer la question des réfugiés syriens**

Le ministre libanais des Affaires sociales Waël Abou Faour a lancé dimanche un appel à l'adresse du Conseil de sécurité de l'ONU et d'autres pays arabes pour qu'ils apportent leur aide pour gérer la question des réfugiés syriens au Liban.

Dans un entretien accordé à la radio Voix du Liban, M. Abou Faour a fait part de sa vive préoccupation quant à la question des Syriens déplacés, dont le nombre a atteint les 500 000.

Le ministre a indiqué que les capacités de réponse du gouvernement libanais face à cette situation avaient déjà été exploitées au-delà de leurs limites.

D'après les derniers chiffres de l'ONU, plus de 357 000 Syriens sont actuellement réfugiés au Liban. En décembre 2012, le Liban a demandé aux donateurs internationaux une aide de 370 millions de dollars pour venir en aide aux réfugiés syriens dans le pays.

APS



## Jordanie - Algérie



**Le diplomate algérien Lakhdar Brahimi a été choisi membre du nouveau conseil des secrétaires du Forum de la pensée arabe parmi 23 personnalités intellectuelles et politiques, a annoncé, dimanche, le secrétaire général du Forum, le Soudanais Sadek Bakhit al Fekhi Abdallah al Faqih.**

### Lakhdar Brahimi membre du nouveau conseil des secrétaires du Forum de la pensée arabe

Aux côtés des personnalités politiques, la nouvelle composante du conseil du Forum compte l'historien et le penseur Lahbib Djenhani (Tunisie), l'écrivain Salaheddine (Soudan) et l'académicien et penseur Abdelhussein Chaâbane (Irak) outre l'universitaire Sadek al Faqih.

Depuis août 2012, Lakhdar Brahimi est désigné émissaire onusien en Syrie qui connaît depuis mars 2011 un mouvement de protestation contre le régime au pouvoir. Le Forum de la pensée arabe, orga-

nisation arabe intellectuelle non gouvernementale, a été créé en 1981 à Amman sur initiative d'un nombre de penseurs et décideurs arabes. Le Forum se charge d'examiner les situations prévalant dans les pays arabes, de faire des études de prospective et de trouver des solutions pratiques à travers une tribune de dialogue libre visant à cristalliser une pensée arabe moderne autour des questions de l'unité, de la sécurité et de l'émancipation», selon les organisateurs du Forum.

## Le film «Le Monde fantastique d'Oz» occupe toujours le box-office nord-américain

La super production Disney «Le Monde fantastique d'Oz» domine toujours le box-office nord-américain, amassant cette semaine 42,2 millions de dollars de recettes, après 79,1 millions la semaine précédente, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par *Exhibitor Relations*.

Avec un budget estimé à 200 millions de dollars, le film fantastique avait immédiatement attiré les foules dans les salles obscures, avec Mila Kunis, Rachel Weisz et James Franco à l'affiche.

Il retrace les aventures d'Oscar Diggs, un petit magicien de cirque sans envergure qui, emporté à bord de sa montgolfière depuis le Kansas poussiéreux jusqu'à l'extravagant Pays d'Oz, se fait passer pour le grand magicien que tout le monde attend.

En deux semaines d'exploitation et 145 millions de dollars engrangés au total, le film en trois dimensions devance largement «The Call», réalisé par Brad Anderson, une nouveauté qui a récolté 17,1 millions de dollars. Ce thriller narre les aventures d'une opératrice d'un poste de police, incarnée par Halle Berry, qui reçoit l'appel d'une adolescente menacée par un tueur.

En troisième position, une autre nouveauté, «The Incredibles 2», réalisée par Brad Bird, a recueilli 10,3 millions de dollars. Dans cette comédie réalisée par Don Scardino, le plus grand

magicien de Las Vegas est menacé par un jeune illusionniste. Film à gros budget dont les recettes sont inférieures aux attentes, «Jack le chasseur de géants» engrange 6,2 millions de dollars (53,9 millions en trois semaines).

Ce long-métrage de la Warner, qualifié d'«énorme fiasco» par un analyste d'*Exhibitor*, est rétrogradé en quatrième position, devant «Arnaque à la carte», qui recueille 4,5 millions (123,7 millions en six semaines d'exploitation).

Redescendu en sixième position, «Infiltré» amasse près de 3,5 millions de dollars (37,2 millions en quatre semaines). Il raconte comment un homme d'affaires tente de réduire la peine de prison de son fils en infiltrant un cartel de la drogue.

Il est talonné par «21 & over» avec 2,61 millions de dollars (21,9 millions en trois semaines), talonné par la comédie dramatique «Happiness Therapy», avec la nouvelle oscarisée Jennifer Lawrence, qui se maintient à la huitième place avec 2,58 millions de dollars de recettes et 124,6 depuis sa sortie il y a 18 semaines.

Le drame «Safe haven» est à la neuvième place avec 2,5 millions de dollars (66,9 millions en cinq semaines), devant le dessin animé «Escape From Planet Earth» qui descend d'un cran à la dixième position avec 2,3 millions de dollars (52,1 en quatre semaines).

## ALGÉRIE - CHINE Des peintres chinois livrent leurs impressions sur l'Algérie dans une exposition collective

De jeunes artistes chinois proposent à travers des peintures et des sculptures leur regard sur des paysages et des gens d'Algérie dans une exposition collective dont le vernissage s'est tenu dimanche à Alger.

Les plasticiens Xu Qiping, Yang Guangwen, Wang Lei, Hja Xiaoyong et Dong Ja exposent à la galerie Mohammed Racim (Alger) une soixantaine d'œuvres, entre style traditionnel chinois et art contemporain, inspirés de leur séjour de trois semaines passées à Alger, Constantine et Tipasa, et de leur rencontre avec des étudiants algériens de l'Ecole supérieure des Beaux-arts.

Ces artistes explorent à partir de différentes techniques (encre, aquarelle huile, matériaux de récupération), des thèmes liés à la nature, au patrimoine urbain ou encore à la «diversité culturelle» en Algérie. La peintre Xu Qiping propose dans ses peintures à l'huile de grand format titrées «L'ancienne rue de Constantine» ou «Le port d'Alger», une exploration, pour elle, des «couleurs vives et inhabituelles de ces villes», ainsi que le confie l'artiste à l'APS, évoquant le bleu vif et marin qui caractérise certains de ses tableaux.

Elle dit, également, être «fascinée par le mystère qui émane des Algériennes», comme en témoignent deux œuvres où elle magnifie, à coup de traits marqués et jouant sur les reliefs, des femmes en habit traditionnel. Les paysages urbains se retrouvent, aussi, dans un style plus épuré dans les peintures de Wang Lei ou de Hja Xiaoyong.

Le jeune professeur des Beaux-Arts, Yang Guangwen, propose aux côtés d'encre raffinées dans le pur style traditionnel de son pays, une sculpture et un tableau réalisés à partir de matériaux (terre, aluminium, roche) récupérés en Algérie à la faveur de son séjour.

A propos de sa sculpture, un dessin sur un morceau de roche inspiré des peintures rupestres, l'artiste dit avoir voulu «exprimer la dualité entre l'ancien et le nouveau en Algérie» en y ajoutant de la tôle fondue, symbole de l'urbanisation, selon lui.

D'autres peintres comme Wang Lei et Dong Ja ont réalisé des portraits (dessins et huile sur toile) d'étudiants rencontrés en Algérie dans le cadre d'un atelier. Le peintre algérien Hachemi Ameur participe également à cette exposition collective avec des planches inspirées d'un récent voyage en Chine. Organisé dans le cadre d'un programme d'échange élaboré à l'occasion du 55<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Chine, le vernissage de l'exposition des artistes Chinois s'est tenu en présence de l'ambassadeur de Chine en Algérie, M Liu Yuhe et de nombreux peintres algériens.

## TIC:

## Lancement d'un programme de formation pour la promotion de la culture numérique

Un vaste programme de formation visant à promouvoir la culture numérique et améliorer l'appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au sein des entreprises et des institutions a été lancé dimanche dans le cadre du programme e-Algérie. Le programme, qui s'étale sur trois années, touchera, dans sa première phase, 3 600 formateurs relevant des secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle, du travail, de la jeunesse et

des sports. Cette opération, initiée par le ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, s'inscrit dans le cadre de la mise en application du programme e-Algérie, dont l'un des axes majeurs porte sur la généralisation de l'accès aux TIC pour l'ensemble de la société algérienne, notamment les demandeurs d'emploi.

Pour atteindre cet objectif et garantir le succès de cette opération, le ministère a eu recours à l'expérience et au savoir-

faire d'une fondation de renommée internationale (European computer driving licence-Ecdl), spécialisée dans la mise en œuvre de programmes de formation de masse dans le domaine des TIC.

Selon M. Halima Mahi, directeur d'*«Ecdl-el-Djazaïr»*, filiale d'Ecdl en Algérie, «il y a aujourd'hui une nécessité de déployer tous les efforts afin de permettre à l'Algérie de participer pleinement à une économie globalisée». M. Mahi a déclaré à l'APS, en marge d'un work shop

annonçant le lancement de cette opération, que l'objectif est de former et certifier 500 000 personnes chaque année.

La fondation Ecdl est présente dans 148 pays à travers le monde. Elle représente une référence mondiale reconnue dans la culture numérique et ses programmes de certification sont conçus, validés et approuvés par des experts de l'industrie et des universitaires spécialisés.

APS

# Accidents Un fléau

Chaque année dans le monde, 1,2 million de personnes meurent, victimes d'un accident de la voie publique. Un chiffre stable depuis 2007. L'OMS sonne l'alarme et appelle tous les pays à mettre en place des lois spécifiques en matière de conduite en état d'ivresse, de vitesse excessive, d'utilisation de casques pour les conducteurs de deux-roues, d'usage de la ceinture de sécurité et de dispositifs pour enfants. Pour l'heure, seuls 28 des 192 Etats-membres disposent d'une «législation couvrant ces 5 facteurs de risque». C'est dire l'ampleur de la tâche.

Ces données émanent du Rapport sur la sécurité routière dans le monde 2013 rendu public ce 14 mars par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Pour les auteurs, «la législation doit rapidement évoluer si l'on veut réduire substantiellement le nombre de décès imputables aux accidents de la circulation». L'objectif étant de sauver 5 millions de vies d'ici 2020. A l'échelle mondiale, près de 6 victimes sur 10 (59%) sont âgées de 15 à 44 ans et 27% sont des cyclistes. «Dans certains pays, ce chiffre dépasse 75%, ce qui reflète les décennies durant lesquelles les politiques de transport ont favorisé les engins motorisés et négligé les besoins de ces usagers de la route», poursuit l'OMS.

## 92 000 morts en Europe

Par ailleurs, le risque de décéder d'un accident de la voie publique est le plus élevé sur le continent africain (24,1 pour 100 000 habitants). Il est le plus faible dans la région européenne de l'OMS (10,3 pour 100 000), où 92 000 morts ont été recensés en 2010. Au total, 48 des 52 pays de la région européenne ont réduit le nombre de tués sur leurs routes ces dernières années. Mais comme le souligne Zsuzsanna Jakab, directrice régionale de l'OMS pour l'Europe, «92 000 morts par an, c'est 92 000 morts de trop». L'OMS conclut en rappelant que «les données relatives à la mortalité ne donnent qu'une image partielle de la situation». Et pour cause : «Pour chaque personne qui décède, 23 autres sont hospitalisées et 112 sont admises aux urgences. (...) Jusqu'à 25 % des blessés dans les accidents de la route finissent par souffrir d'une invalidité permanente...».



## Coronavirus : un nouveau décès en Arabie Saoudite

Un Saoudien est décédé au début du mois de mars des suites d'une infection au nouveau coronavirus. C'est la neuvième victime en date de ce virus proche du Sras. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) fait le point sur la situation et recommande la plus grande prudence face à certains symptômes atypiques. A ce jour, un total de 15 cas hu-

mains d'infection au nouveau coronavirus a été confirmé par l'OMS. Parmi eux, 9 sont décédés. La dernière victime, un homme de 39 ans citoyen d'Arabie Saoudite, a été hospitalisée le 28 février après avoir développé les premiers symptômes 4 jours plus tôt. Il est décédé le 2 mars.

D'après les premiers résultats de l'enquête menée par

l'OMS, cette dernière victime n'aurait eu aucun contact avec les autres cas infectés par le nouveau coronavirus. La surveillance des cas d'infections respiratoire aiguë avec des complications est vivement conseillée à tous les Etats par l'OMS. Celle-ci prépare actuellement la mise au point de recommandations en matière de surveillance de cette infection.

Le premier signalement de ce nouveau coronavirus proche du Syndrome respiratoire aigu sévère (Sras) avait été effectué le 23 septembre 2012. Cette famille rassemble des virus bénins mais également d'autres plus redoutables. Le Sras a ainsi été responsable d'une pandémie en 2003 faisant 774 décès dans le monde et 8 096 cas d'infection.



# de la route mondial



## Pas de lait de soja ou d'amandes pour Bébé



Les boissons autres que le lait maternel ne permettent pas de couvrir les besoins nutritionnels spécifiques des nourrissons. Ce constat émane d'une étude réalisée par l'Anses qui considère ainsi que les laits végétaux ou d'origine non bovine ne doivent pas être utilisés pour l'alimentation des nourrissons. Pour l'Agence nationale de Sécurité sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (Anses) «le lait maternel est l'aliment de référence adapté aux besoins

du nourrisson. Hors allaitement, seules les préparations pour nourrissons et préparations de suite (lait premier âge et deuxième âge) permettent de couvrir les besoins du nourrisson.»

### De «faux» laits pas adaptés aux besoins du nourrisson

L'offre en boissons présentées comme des laits (boissons végétales de type soja, amandes, riz, etc.) connaît un fort développement ces dernières années. Les laits de chèvre et de brebis ont également

le vent en poupe. Or, selon l'Anses, «plusieurs cas graves (de malnutrition) chez de très jeunes enfants ayant été alimentés avec de tels produits ont été signalés».

Selon l'Anses, ces «faux» laits ne permettent pas de couvrir intégralement les besoins des nourrissons. La consommation exclusive de ces produits pourrait donc entraîner, en quelques semaines un état de malnutrition ou des désordres métaboliques sévères pouvant conduire à des complications infectieuses et aller

jusqu'au décès de l'enfant. Compte tenu de la sensibilité des nourrissons à toutes carences, l'Agence française «considère que ces produits ne doivent pas être utilisés chez l'enfant de moins d'un an». Cette expertise confirme enfin un précédent avis de cette même agence, émis en 2005. Elle prônait déjà la vigilance en expliquant alors que «les laits de soja avaient une composition nutritionnelle très différente de celles du lait maternel ou des laits maternisés».

## POUR LA PROMOTION DU MÉDICAMENT GÉNÉRIQUE EN ALGÉRIE

**Vers la production de médicaments****ANTI-CANCÉREUX**

**Rendez-vous incontournables des professionnels de la santé, le salon international de la santé, Alfarma et celui du médicament générique, Algeneric, ont ouvert leurs portes samedi, à la Safex, au palais des expositions. Pas moins de 80 exposants prennent part à ces deux événements dédiés exclusivement à la santé et à la promotion de la production locale de médicament.**

**Amel B.**

Organisées, par Algency, ces deux manifestations d'envergure qui se poursuivront jusqu'au 19 de ce mois devront drainer plus de 5 000 visiteurs. Pour sa 4<sup>e</sup> édition, Algeneric se tient, cette année, sous le thème, «le générique d'un défi à l'autre». Un thème qui n'est pas fortuit car le médicament générique est au centre des priorités. L'Algérie veut sortir de sa dépendance en matière de médicaments vis-à-vis de l'étranger, en passant de pays importateur-consommateur à pays producteur tourné vers le développement de la recherche fondamentale.

L'objectif est de couvrir 70% des besoins en médicaments, d'ici 2015, contre 37% actuellement, de réduire la lourde facture des importations et de mettre fin aux récurrentes pénuries de produits pharmaceutiques. Algeneric a justement pour vocation d'encourager le médicament générique en Algérie en accompagnement de la politique de santé publique qui vise à promouvoir la production

locale du générique. Il faut savoir que la réglementation en vigueur oblige toute entreprise importatrice de médicaments, ayant plus de deux ans d'activité, à investir dans la production de médicaments. Les participants au Salon Algeneric ont mis l'accent sur l'intérêt de sensibiliser sur l'efficacité des médicaments génériques qui sont tout aussi efficaces qu'un médicament de marque. De plus, ils sont en moyenne 40% moins chers et permettent de préserver notre système de soins.

Les fabricants de médicaments génériques se sont d'ailleurs engagés à faire de la promotion de l'industrie pharmaceutique locale et la production de générique leur cheval de bataille pour répondre au mieux aux besoins du marché algérien.

### Une gamme de plus de 200 médicaments fabriquée par Saidal

Unique Groupe public pharmaceutique en Algérie, Saidal ambitionne de développer une industrie des plus performantes. Selon Mounir Tafer, superviseur à Saidal, le groupe fabrique une gamme de 200 médicaments répartis en 20 classes thérapeutiques, comme la cardiologie, la diabétologie, l'infectiologie et la dermatologie.

Saidal qui a bénéficié, en 2011, d'un plan de relance, doté d'une enveloppe financière de 17 milliards de dinars, prévoit de doubler sa production, ce qui permettrait irrémédiablement de réduire la lourde facture des importations de médicaments.

«Le plan de redéploiement prévoit, ainsi, la modernisation de

cinq sites de production et la création de six unités de fabrication de médicaments», explique encore notre interlocuteur. Selon ce dernier, «quatre unités seront spécialisées dans la production du médicament générique, la cinquième sera consacrée aux anti-cancéreux et la sixième aux biosimilaires».

De même, «il est envisagé le lancement d'un centre de recherche et de développement et d'un centre de bio-équivalence d'ici 2014», explique Mounir Tafer, qui rappelle que le groupe compte 10 unités de production d'une capacité totale de 200 millions d'unités. Saidal veut consolider sa position de premier producteur national, en développant sa production à d'autres classes thérapeutiques, comme l'oncologie, l'ophtalmologie, l'immunologie, ainsi que d'autres produits issus de la biotechnologie.

Pour atteindre ces objectifs, ce groupe pharmaceutique a multiplié les partenariats avec des laboratoires étrangers. Ainsi, une usine de production d'insuline en partenariat avec le danois Novo Nordisk est prévue pour élargir la production d'insuline du groupe Saidal afin de répondre à une demande locale croissante, évaluée actuellement à cinq millions de flacons. Le coût du projet est estimé à 15 millions d'euros.

La réalisation d'une unité de production pour la fabrication de 17 types de médicaments anticancéreux en partenariat avec une société koweïtienne est également au programme.

Ce qui représente certainement une bonne nouvelle pour les malades atteints de cancer qui souffrent de pénuries de médicaments.

### Vers la production de médicaments anti-cancéreux

lution pour pallier l'indisponibilité de certains médicaments notamment ceux destinés aux malades chroniques.

Développer la production locale est au cœur des priorités.

Les producteurs nationaux sont fortement présents au Salon Alfarma des produits pharmaceutiques. Pour la société Faderco, société de droit algérien fondée en 1986 spécialisée dans les produits d'hygiène corporelle, l'occasion est idéale pour dévoiler une palette de produits et notamment son tout nouveau produit Uni-form, la solution pour les personnes adultes souffrant d'incontinence urinaire. Son prix est très abordable (environ 40 DA l'unité).

La production a démarré en juillet dernier à partir du complexe de Sétif. «L'entreprise offre un large éventail de produits d'hygiène corporelle féminin, infantile et adulte et tous les produits dérivés de coton et veille à offrir aux consommateurs des produits de qualité qui répondent aux normes internationales», explique Amina Habes, directrice marketing.

Spécialisés dans la dermo-cosmétique, les laboratoires Vénus dont la réputation n'est plus à faire, n'ont pas manqué ce rendez-vous très attendu par les professionnels. «Vénus présente une variété de produits dermo-cosmétiques pour toute la famille», indique Mme Amina Hamami, responsable marketing. Des soins et des produits dermo-cosmétiques qui combinent soin de beauté et pharmaceutique. Ce laboratoire développe des soins traitants et innovants en matière d'hygiène, de soin et de beauté de la peau, et des cheveux et propose une gamme étendue de produits de toilette et de soins (gel intime, soin dépigmentant, produits amincissants...).

## AIN DEFLA : UN NOUVEL HÔPITAL DE 240 LITS

# Une entreprise indienne choisie pour réaliser ce projet

Salim Ben.

**Un nouvel hôpital de 240 lits, qui sera réalisé au chef-lieu de la wilaya d'Aïn Defla et doté d'un plateau technique moderne, s'élèvera sur le site. Il aura pour objectif d'améliorer la qualité de prise en charge et le confort des patients et à s'adapter à la modernisation et à l'évolution permanente de la médecine.**

Les travaux de ce projet seront lancés prochainement selon la cellule de communication de la wilaya d'Aïn Defla. Suite à une série d'études techniques et financières des entreprises qui ont répondu et soumissionné à l'avis d'appel d'offres lancé pour cette intention. Un avis d'attribution provisoire du marché a été accordé à une entreprise indienne, pour un montant de 3,89 milliards de dinars pour un délai de réalisation de 24 mois, selon la même source. Pour rappel, la wilaya d'Aïn Defla compte quatre établissements hospitaliers, au chef-lieu de la



wilaya, à Miliana, El Attaf et aussi à Khemis Miliana. Ce projet améliorera la qualité des prises en charge des malades et réduira ainsi la pression sur l'hôpital du chef-lieu et les autres établissements hospitaliers de la région, notamment en matière de garde de la maternité.

L'établissement ouvrira ses portes en 2015. Il regroupera sur site unique l'ensemble des activités de court et de moyen séjours de l'établissement. Comme il sera doté de

plusieurs services spécialisés en médecine, pédiatrie et gynécologie-obstétrique et chirurgie.

Ce nouvel établissement hospitalier sera conçu sur la base d'un projet médical à long terme, qui sera le plus important projet d'investissement hospitalier jamais réalisé à Aïn Defla, en offrant une capacité d'accueil importante afin de mieux répondre aux besoins de santé et anticiper la croissance démographique de la région.

## BILAN DE LA POLICE DU MOIS DU FÉVRIER DE LA WILAYA DE AÏN DEFLA

### 229 retraits de permis et 141 infractions d'urbanisme

Les services de la sécurité routière de la Sûreté de la wilaya d'Aïn Defla ont procédé, au courant du mois de février 2013, au retrait de 229 permis de conduire pour plusieurs infractions liées au code de la route.

Il s'agit principalement de dépassements dangereux, de non-respect de stop et surtout de l'utilisation du portable pendant la conduite. 118 véhicules - principalement des clandestins - ont

été placés en fourrière. Les agents de la voie publique ont procédé, dans le cadre de la réorganisation du transport urbain, à plusieurs mises en sabots. Quelques 2 014 amendes forfaitaires ont été dressées à l'encontre de contrevenants. Pour ce qui est des accidents de la route, le bilan du mois de février fait état de 12 accidents faisant 08 blessés et aucun décès n'a été signalé. Autant d'infractions que sanctionnent

la loi sur la sécurité routière. Dans ce cadre, 101 infractions au code de la route ont été enregistrées. Par ailleurs, la lutte contre cette nouvelle criminalité a incité les services concernés à instaurer tout un dispositif de prévention contre ce phénomène. Durant la même période, la police chargée de l'urbanisme et de la protection de l'environnement a constaté 141 dépassements dans le domaine de l'urbanisme et

38 infractions environnementales. Pour rappel, tous les dossiers de ces infractions signalées, ont été transférés aux autorités administratives et judiciaires concernées.

Par ailleurs, Khemis Miliana reste toujours la ville la plus touchée par la criminalité, vu le nombre important des personnes qui résident, dû à l'exode rural.

## OUMED HANICHE (WILAYA DE BBA)

### Les villageois bloquent la RN76

Mouad B.

Tôt hier matin, les habitants du village d'Ouled Haniche, dans la commune de Hasnaoua, à une dizaine de kilomètres au nord de Bordj Bou Arréridj, ont fermé, la RN76 reliant Bordj Bou Arréridj à Guenzer (Sétif) pour réclamer leur raccordement au gaz naturel.

Les protestataires ont investi la rue et se disent déterminés à inscrire leur action dans la durée tant que des mesures concrètes ne sont pas encore prises par les autorités locales dans le but de satisfaire leurs revendications. Les villageois s'insurgent : «Nous ne voulons plus de promesses, nous voulons du concret».

Pour le concret, les autorités locales parlent d'une étude achevée et l'inscription d'une opération dans les jours qui viennent.

## DU 14 AU 17 MARS

### 5 446 interventions enregistrées par la Protection civile

Les unités de la Protection civile ont enregistré durant la période du 14 au 17 mars 5 446 interventions dans les différents secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresse lancés par les citoyens. Les éléments de la Protection sont intervenus notamment dans des accidents de la route, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, dispositif de sécurité ... etc.

On dénombre 16 accidents de la circulation ayant causé le décès de 11 personnes sur le lieu d'accidents et 54 autres blessés, évacuées vers les structures hospitalières par les élé-

ments de la Protection civile à travers plusieurs wilayas. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa avec 02 personnes décédées et 03 autres blessées. Ces dernières furent prises en charge par les secours de la PC, suite à une collision entre un minibus de transport de voyageur et véhicule léger, survenue sur la RN16 commune de Safsaf.

#### ASPHYXIES :

**Annaba :** 05 personnes ont été secourues par les équipes de secours incommodées par le monoxyde de carbone émanant du chauffage de leur domicile au village El Nasr, dans

la commune et daïra d'Annaba.

#### INCENDIE :

Les agents de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 12 incendies urbains, industriels et incendies divers. Ces incendies ont causé la mort à 02 personnes et des gênes respiratoire ainsi que des brûlures à 06 autres personnes qui ont été traitées sur place puis évacuées vers les structures hospitalières.

02 décès et 01 blessé brûlé à Alger, 03 à Guelma, 01 personne blessée à Mostaganem et 02 autres à Relizane. Tel est le bilan.

## TISSEMSILT

LA POLICE JUDICIAIRE DRESSE

LE BILAN MENSUEL

### Les vols et CBV en tête de liste

OULD SIDI AMAR

La recrudescence de la criminalité inquiète de plus en plus. Rien n'indique qu'elle va reculer, d'où la nécessité de développer la prévention, la vigilance et le travail de proximité en vue de moraliser davantage la vie publique. La société toute entière devra mieux s'impliquer, encore et toujours pour réduire la criminalité qui n'est pas l'affaire des seuls services de sécurité qui, en dépit des efforts qu'ils déploient dans ce sens, ont besoin du soutien des citoyens, à l'effet d'agir ou intervenir aux moments opportuns et rendre ainsi leur action plus efficace et plus rapide. Les bilans mensuels des activités des services de la Sûreté de wilaya sont un indice fort de la recrudescence de ce fléau qui ronge la société. Au mois de février 2013, les services de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt ont traité, un total de 174 affaires. A l'issue de ces enquêtes, 114 personnes ont été impliquées, 31 personnes ont été placées en détention préventive, 81 ont bénéficié de citations directes et 2 en liberté à Tissemsilt, selon un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Le communiqué de la Sûreté de wilaya a indiqué qu'il s'agit, en effet, de 61 affaires relatives aux vols de tous types pour lesquelles 20 personnes ont été interpellées. Concernant l'agression contre les personnes, pas moins de 46 affaires ont été traitées ayant entraîné l'imputation de 35 personnes. Suivent celles liées à la menace, insulte et injures avec 33 affaires mettant en cause 20 personnes.

## DIRECTION DE L'EDUCATION

### Journées de formation au profit des intendants-gestionnaires

«On ne naît pas gestionnaire, comptable ou ordonnateur, on le devient», c'est ce qu'a expliqué en préambule un cadre de la direction de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt, lors d'une journée de formation au profit des gestionnaires des établissements scolaires de la wilaya de Tissemsilt, qui s'est tenue dimanche dernier au lycée Mohamed Bounaâma à Tissemsilt. Ce cadre de la direction de l'éducation nationale a laissé entendre qu'il a «constaté que certains gestionnaires savaient correctement tenir des registres et confectionner des documents comptables, mais qu'ils éprouvaient des difficultés à expliquer clairement le pourquoi des opérations qu'ils effectuaient et le cadre dans lequel elles s'inscrivaient». C'est pourquoi il a été jugé utile d'organiser cette rencontre qui a pour but «de rappeler le cadre réglementaire dans lequel doivent intervenir les ordonnateurs et les comptables publics en matière de gestion des établissements scolaires afin d'éviter tout dépassement, abus ou irrégularité». Ces journées de formation de trois jours plus que bénéfique, dira-t-on, au cours de laquelle l'essentiel des textes (lois, décrets...) relatifs aux règles fondamentales de la comptabilité publique, aux attributions des ordonnateurs et des comptables, à la réglementation en matière d'agrément des comptables publics, ainsi qu'au contrôle des engagements a été passé en revue. Les conférenciers, au cours de leurs interventions, regretteront que trop «souvent de nombreux gestionnaires, qui ne disposent pas toujours de la documentation nécessaire, peinent dans l'exercice de leur fonction» en dépit des conseils prodigués aux responsables des établissements scolaires pour l'acquisition de tout document traitant de la gestion des établissements scolaires et de la comptabilité publique. D'autres thèmes ont été traités, portant sur la comptabilité publique, la tenue des différents registres comptables, les procédures et les modalités ainsi que le contenu de la comptabilité des ordonnateurs et des comptables publics, les dispositions générales d'exécution applicables aux budgets et opérations financières de l'état, l'évaluation du budget 2012, l'utilisation des documents comptables et l'explication sur les méthodes de préparation du budget. Ce cycle de formation de trois jours est programmé par la direction de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt dans l'optique de donner une autre dynamique au système de gestion des établissements scolaires. Notons que tous les gestionnaires des établissements scolaires de la wilaya ont été concernés par cette formation bénéfique à plus d'un titre. Cette initiative a pour objectifs d'améliorer les connaissances des gestionnaires et leur permettre d'assumer pleinement les tâches qui leur sont confiées dans l'exercice de leur fonction au sein des établissements scolaires. Il est utile de signaler que des exercices d'application sur la tenue des registres, des dépenses et autres ont été exposés via des outils de communication modernes.

## TRANSPORT

## Environ 32 milliards de dollars consacrés au développement du rail en Algérie sur 10 ans

Une enveloppe d'environ 32 milliards de dollars est consacrée au développement du transport ferroviaire en Algérie pour la période 2005/2014, a déclaré lundi Nassim Mustapha, un responsable du ministère des Transports. «L'enveloppe globale consacrée au chemin de fer est importante pour les deux plans de développement 2005/2009 et 2010/2014 (et elle) est d'environ 32 milliards de dollars», a déclaré M. Mustapha, conseiller du ministre, à la Radio nationale. «90% des opérations inscrites sont engagées sur le terrain», a-t-il dit, expliquant que certaines lignes sont réceptionnées et que d'autres sont en cours de réalisation. Selon ce responsable, le réseau ferroviaire du pays qui était de 1.769 km en 2008, atteindra 10.000 km à l'horizon 2016/2017. Le même responsable a fait état de projets d'extension de plusieurs lignes du Nord vers le Sud, à l'exemple de celle reliant Bechar à Adrar sur une distance de plus de 600 km pour étendre la ligne Oran-Bechar (700 km). Le projet annoncé lors de la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, samedi dernier à Bechar, sera inscrit dans la loi de finances complémentaire 2013 pour réalisation. Il va désenclaver de nombreuses villes telles que Abadla et Beni Abbès, a-t-il précisé. La ligne «sera exploitée pour le transport des voyageurs, des hydrocarbures et des marchandises», telles que les céréales. M. Mustapha espère que des marchandises seront aussi transférées du Sud vers le Nord en citant le sable pour la construction. La réalisation d'une autre ligne en continuité de la ligne Alger-Ghardaïa et Blida-Laghouat puis vers Ouargla et Hassi Messaoud est inscrite dans la LFC 2013, dira-t-il. D'autres boucles sont prévues pour relier les villes du Nord à celles du Sud comme la boucle sud-ouest et sud-est. La première reliera Laghouat et Hassi Messaoud en passant par Ghardaïa et Ouargla. Elle est connectée avec la pénétrante qui va de Constantine jusqu'à Touggourt. La seconde boucle s'étendra de Ghardaïa à Bechar via Tamanrasset de plus de 660 km, il y a une proposition pour l'inscrire en étude. Un deuxième projet est en cours d'étude: celui reliant Bechar à Tindouf pour l'exploitation du minerai de fer de Ghar Djebilet. Toujours au Sud, la ligne Touggourt-Hassi Messaoud a été lancée l'année dernière pour desservir le pôle pétrolier de cette ville. Plusieurs autres projets ont été évoqués comme la ligne reliant les wilayas de Tébessa et Sidi Bel Abbès ou encore le tronçon reliant l'aéroport d'Alger à Bab Ezzouar. Toutefois, tous les projets n'avancent pas au bon rythme à cause des problèmes d'expropriation, comme en témoignent les difficultés rencontrées par le projet Annaba-Ramdane-Djamel, a dit le même responsable.

## ALLEMAGNE - ITALIE L'Italie ne peut compter sur la BCE pour racheter ses obligations souveraines

Le président de la Bundesbank (banque centrale allemande), Jens Weidmann, a averti que l'Italie ne peut compter sur la Banque centrale européenne (BCE) pour racheter ses obligations souveraines si ses coûts d'emprunt augmentent. «Si des acteurs politiques importants de l'Italie évoquent une marche arrière dans les réformes ou une sortie de l'union monétaire, et que cela a pour résultat de faire monter les rendements des obligations souveraines de l'Italie, ceci ne peut et ne doit pas être un motif pour que la banque centrale intervienne», a indiqué Weidmann dans une interview publiée ce week-end par le magazine allemand Focus. Chaque pays doit assumer ses responsabilités, selon ce responsable qui siège au conseil des gouverneurs de la BCE. Pour Weidmann, la crise de la zone euro n'est pas finie et ne le sera que par la résolution des problèmes structurels des différents pays. Il a mis en garde, dans ce sens, contre une sous-estimation des risques à moyen et long terme sur la stabilité.

## CHLEF

## La pêche à Ténès, un potentiel sous exploité

Avec 120 km de côte, quatre ports de pêche et une flottille de pêche conséquente avec en prime des traditions ancestrales dans le domaine, Chlef dispose ainsi de tous les atouts pour relancer l'activité du secteur de la pêche et assurer une auto suffisance, voire un surplus en matière de production halieutique.

Néanmoins, une lecture des bilans de production de la direction de la Pêche et des ressources halieutiques des dernières années montre que ces atouts ne sont pas exploités de façon à impulser une réelle dynamique au secteur.

Ce dysfonctionnement apparaît clairement à travers l'écart enregistré en matière de production durant la période entre 2007 et 2012. Des statistiques de la direction de la pêche et des ressources halieutiques, font état à ce titre d'un volume de production avoisinant les 7.500 tonnes en 2007 contre 3.317 T en 2011 et 3.300 T toutes espèces confondues en 2012 soit une baisse de plus de 50 %.

La rareté de la ressource générée, selon les responsables locaux du secteur, par le non respect du repos biologique de la ressource halieutique, n'est pas forcement l'explication plausible à cet état de fait, relèvent des gens de la profession, en ajoutant que le secteur de la pêche n'est pas à l'abri de certaines pratiques que rares sont ceux qui connaissent les tenants et les aboutissants.

### L'apport de nouvelles infrastructures sans impact

Sur le plan des infrastructures portuaires, ces dernières se sont quadruplées au cours de la dernière décennie passant d'un seul port de pêche en l'occurrence celui de Ténès à quatre ports à savoir ceux d'El-Marsa, Sidi Abderrahmane et Béni Houa.

De même, la flottille de pêche s'est considérablement renforcée durant la même période atteignant 367 embarcations toutes dimensions confondues dont 18 chalutiers, 79 sardiniers tandis que le reste est constitué de petits métiers. Une halle à marrée destinée à la vente aux enchères des produits de la



mer vient d'être mise en service au niveau du port de pêche de Ténès et une autre est en cours de construction dans l'enceinte du port d'El-Marsa.

Malgré le renforcement des infrastructures portuaires et de la flottille de pêche, le secteur n'a pas évolué, explique un patron de pêche, qui affirme regretter la période où seuls les professionnels et les gens rompus à l'activité osent s'aventurer dans le métier de la mer.

L'absence de professionnalisme et «l'entrée de l'argent» en sont pour beaucoup dans la situation actuelle du secteur, indique-t-il, en observant, qu'il ne s'agit pas d'acheter un bateau de pêche qu'on devient patron de pêche car une telle qualification ne s'acquit qu'après une longue expérience et une connaissance quasiment parfaite de l'espace marin.

La formation s'avère ainsi indispensable pour la promotion du secteur de la pêche, souligne-t-on à la direction de la pêche et des ressources halieutiques, en faisant état de l'ouverture en 2008 à El-Marsa (100 km au nord ouest de Chlef) d'une annexe de formation de l'institut national supérieur de la pêche, au sein de laquelle suivent actuellement 159 stagiaires une formation d'électro-mécanicien et de marins pêcheurs qualifiés.

### De père en fils, le métier de pêcheur ne l'est plus

Cet établissement pourra apporter

un plus au secteur pourvu que la formation soit adaptée à l'évolution que connaissent les équipements des bateaux de pêche, observent des gens de la profession. De père en fils, le métier de pêcheur ne l'est plus de nos jours du moins pour les familles de la ville côtière de Ténès, 53 km au Nord de Chlef, ou par le passé ce métier était le plus convoité par les jeunes.

Opter pour ce métier représente, aujourd'hui, pour de nombreux jeunes une aventure aux lendemains inconnus, affirme un septuagénaire ayant fait ce métier pendant plus d'un demi siècle. Riches de l'expérience et de la situation sociale de ceux qui les ont précédés dans le métier, les jeunes n'ont plus ce désir de faire ce métier, devenu hélas, synonyme de pauvreté, de besoin éternel et autres mots désignant misère et mal vie.

Ce sentiment s'est accentué davantage à Ténès après le naufrage du bateau "el-Khalil" disparu le 31 décembre 2011 au large des côtes de Ténès avec à son bord un équipage de huit membres dont trois frères.

La prise en charge des problèmes freinant le développement de ce secteur notamment dans ses aspects social et économique, pourra être, selon des gens de la profession, une issue salvatrice pour ce secteur, que la multiplication des infrastructures et de la flottille n'a pu aboutir à une véritable relance.

## CHYPRE

## La taxation des dépôts bancaires contre une aide financière «injuste» et «dangereuse»

La taxe sur les dépôts bancaires prévue dans le plan de sauvetage de Chypre négocié avec l'UE, qui touche durement les avoirs russes dans l'île, casse l'image d'une Europe civilisée» et devrait provoquer un rapatriement des capitaux russes en Russie, estimait lundi la presse à Moscou.

«La situation autour de Chypre montre que les déclarations sur l'économie européenne plus développée et civilisée que celle de Russie ne sont qu'un mythe», écrit le quotidien pro-gouvernemental Izvestia.

L'annonce de la taxe «est un acte barbare de type soviétique», estime l'expert Pavel Medvedev, cité par le journal. «Seuls les bolchéviks pratiquaient de telles choses pendant la guerre! Aucun autre pays au seuil d'une faillite n'a jamais agi de la sorte», s'indigne également le milliardaire Alexandre Lebedev, cité par Izvestia.

«Même si les Russes payent toutes ces taxes, ils ne travailleront plus avec Chypre (...) et la fuite des capitaux va



être colossale», affirme M. Lebedev, actionnaire d'Aeroflot et propriétaire des journaux britanniques Evening Standard et The Independent. «La nationa-

lisation chypriote va provoquer le rapatriement (en Russie) des capitaux russes», a résumé Izvestia. «Que doivent faire ceux qui ont placé leurs avoirs à l'étranger? Les transférer en Russie, car la situation en Europe empire et les mesures de l'UE deviennent de plus en plus draconniennes», estime de son côté le quotidien populaire Komsomolskaïa Pravda.

Pour le président de l'Association des banques de Russie Gareguine Tossounian, cité par le quotidien, «cacher son argent à l'étranger est la plus grande bêtise, car le rouble est l'une des devises les plus stables depuis des décennies. Et les banques (russes) aussi». L'agence Moody's a estimé à 19 milliards de dollars (14,6 milliards d'euros) au 1er septembre 2012 les seuls avoirs de sociétés russes placés à Chypre. S'y ajouteraient 12 milliards de dollars d'avoirs de banques russes dans des établissements chypriotes, selon la même source.

APS

## Programme du mardi 19 mars 2013



12h30 : El alam bayena yadaik  
13h00 : Journal télévisé (2e Edition)  
13h30 : Maoussim El-Matar feuilleton  
15h00 : Saide El-Kitat film pour enfants  
16h30 : El-Djazaïr tarikh wa hadhara  
17h00 : Kaoukab El-Ardhe documentaire  
17h30 : Fi samime el ganoune documentaire  
18h00 : Journal télévisé (édition tamazight)  
18h20 : Taqdar tarbali  
19h00 : zamane el barekhouta Feuilleton  
20h00 : Journal télévisé (Edition du zohou)  
20h30 : Coupe africaine des Nations -20ans  
Algérie - Egypte  
22h00 : El-soura 25 Emission  
22h30 : Chouhada el maqssala  
22h45 : Résumé Coupe Africaine des Nations -20ans  
23h00 : Qossur el djazair Emission  
23h30 : variétés  
ooohoo : Journal télévisé (dernière édition)



12:00 Les douze coups de midi : Divertissement Emission TV (50 mn)  
12:50 L'affiche du jour : Sport Autre (10 mn)  
13:00 Journal : Culture-Infos Informations (40 mn)  
13:40 : Petits plats en équilibre (10 mn)  
13:50 Météo  
13:55 Les feux de l'amour Téléfilm (1h)  
14:45 Liaisons interdites Téléfilm (1h40)  
16:35 Quatre mariages pour une lune de miel : Divertissement Emission TV (50 mn)  
17:25 Bienvenue chez nous : Divertissement Emission TV (55 mn)  
18:20 Une famille en or : Divertissement Emission TV (45 mn)  
19:05 Le juste prix : Divertissement Emission TV (40 mn)  
19:45 Nos chers voisins : Série TV Comédie (10 mn)  
19:55 Météo  
20:00 Journal : Culture-Infos Informations (35 mn)  
20:35 Mon assiette santé  
20:40 Météo  
20:45 Après le 20h, c'est Canteloup : Divertissement Emission TV (5 mn)  
20:50 Dr House : Série TV Autre (45 mn)  
21:35 Dr House : Série TV Autre (50 mn)



12:00 Tout le monde veut prendre sa place : Divertissement Emission TV (55 mn)  
12:55 Météo 2  
13:00 Journal : Culture-Infos Informations (49 mn)  
13:49 Météo 2  
13:50 Consomag : Culture-Infos Société (6 mn)  
13:56 Expression directe  
14:00 Toute une histoire : Culture-Infos Société (1h15)  
15:15 Comment ça va bien ! : Culture-Infos Société (45 mn)  
16:00 Début du conclave à Rome : Culture-Infos Société (1h54)  
17:54C D'aujourd'hui  
17:55 : On n'demande qu'à en rire : Divertissement Emission TV (1h)  
18:55 Mot de passe : Divertissement Emission TV (29 mn)  
19:24 Météo 2  
19:25 N'oubliez pas les paroles : Divertissement Emission TV (35 mn)  
20:00 Journal : Culture-Infos Informations (40 mn)  
20:40 Histoire d'un rêve  
20:43 Image du jour  
20:44 Météo 2  
20:45 Demain ne meurt jamais : Cinéma Action-Aventure (1h55) bande-annonce  
22:40 Aung San Suu Kyi, un rêve birman : Culture-Infos Documentaire (55 mn)  
23:35 Les acteurs singuliers : Culture-Infos Documentaire (1h)



12:55 Météo à la carte Magazine de découvertes Reportages en régions et rubriques...  
13:50 Si près de chez vous, magazine de société Mensonges en série Saison 1 Dans un pavillon d'une paisible...

14:15 Si près de chez vous Magazine de société Le diamant noir Saison 1 L'assassinat d'un négociant en...  
14:45 Kéno Loterie  
14:55 Questions au gouvernement débat depuis l'Assemblée nationale.  
16:10 Des chiffres et des lettres, jeu calcul mental et maîtrise de l'orthographe...  
16:50 Harry, Jeu Quatre candidats s'affrontent sur...  
18:10 Questions pour un champion, jeu Spécial langue française Les «neuf points gagnants», le...  
19:00 19/20 : Journal régional  
19:18 19/20 : Edition locale  
19:30 19/20 : Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport Multisports  
20:10 Et si on changeait le monde Magazine de services

20:15 Plus belle la vie Feuilleton réaliste  
21:40 Famille d'accueil  
Série dramatique  
Mémoire sélective  
Saison 11 (10/12)  
Une petite fille amnésique est...  
22:30 Famille d'accueil Série dramatique Demain peut-être Saison 8 (1/12) Tandis que Marion s'inquiète pour...

12:10 Les guignols de l'info Divertissement CANAL+ Jour Au cours d'une parodie de journal...

12:20 La nouvelle édition 1<sup>re</sup> partie Magazine d'actualité Une tranche d'information qui se...  
12:45 La nouvelle édition Magazine d'actualité Reportages, débats, chroniques...  
14:00 Dexter Série dramatique Reposer en mer Saison 7 (9/12) Isak est menacé par son clan et...

14:55 Dexter Série dramatique Le cavalier noir Saison 7 (10/12) Dexter ne supporte pas la visite...  
15:45 Oru Burus Court métrage  
15:50 L'intégrale du zapping Divertissement Les images des éditions quotidiennes...

16:25 Les infidèles, comédie dramatique Six sketches consacrés aux turpitudes...  
18:10 KAIRA Shopping Série humoristique  
18:20 Les Simpson, série d'animation Le jugement dernier Saison 16 (19/21) Homer, Bart et Lisa décident d'aller...  
18:45 Le JT

19:05 Le grand journal, Talk show Entouré de ses chroniqueurs, Michel...

20:05 Le petit journal, divertissement Yann Barthès et son équipe décryptent...

20:30 Le grand journal, la suite, Talk show Dans cette seconde partie de l'émission...

22:35 La guerre invisible, Film documentaire Des anciens combattants, victimes...

13:40 Météo  
13:42 Astuces de chef, magazine culinaire CANAL+ Visages inconnus,

Téléfilm de suspense Unique témoin capable d'identifier...  
15:45 Conclusions hâtives, téléfilm dramatique Une veuve, paisible mère de famille...

17:35 Un dîner presque parfait, Jeu Vannes Pour prétendre au titre de meilleur...  
18:45 100 % MAG Magazine d'information Rencontres et enquêtes sont au...

19:40 Météo  
19:45 LE 19:45  
20:05 Scènes de ménages, série humoristique

### La sélection



20:50

#### Dʳ House - Série hospitalière (2012)

**Durée :** 45 min

Acteurs : Hugh Laurie, Robert Sean Leonard Omar Epps  
Réalisateur : Miguel Sapochnik

Cinq mois sur terre - Saison 8 Wilson sollicite House pour lui demander d'arrêter la chimiothérapie car il ne veut plus continuer le traitement Mais House n'est pas d'accord.



20:45

#### Drumont - TELEFILM DOCUMENTAIRE



**Durée :** 1h30

Acteurs : Denis Podalydès, Thibault Vinçon, Eric Ruf  
Réalisateur : Emmanuel Bourdieu

Portrait d'Edouard Drumont, journaliste français auteur de brûlots antisémites, à l'origine de la construction d'un mouvement xénophobe à la fin du XIXe siècle.



20:45

#### Famille d'accueil - Série dramatique

**Durée :** 0h55

Acteurs : Virginie Lemoine, Christiane Charmetant, Smail Mekki  
Réalisateur : Alain Wermus  
Alléluia ! - Saison 11 (9/12) : Un adolescent de 13 ans se retrouve placé chez Marion Ferrière. Il est coutumier des farces, dont la dernière aurait pu avoir de graves conséquences.



20:55

#### Les adieux à la reine - Drame

**Durée :** 1h40

Acteur : Diane Kruger, Léa Seydoux, Virginie Ledoyen  
Réalisateur : Benoît Jacquot  
La lectrice de Marie-Antoinette, dévouée à la reine, entre dans sa confidence et cède à son emprise lors des journées qui suivent le 14 juillet 1789.



20:50

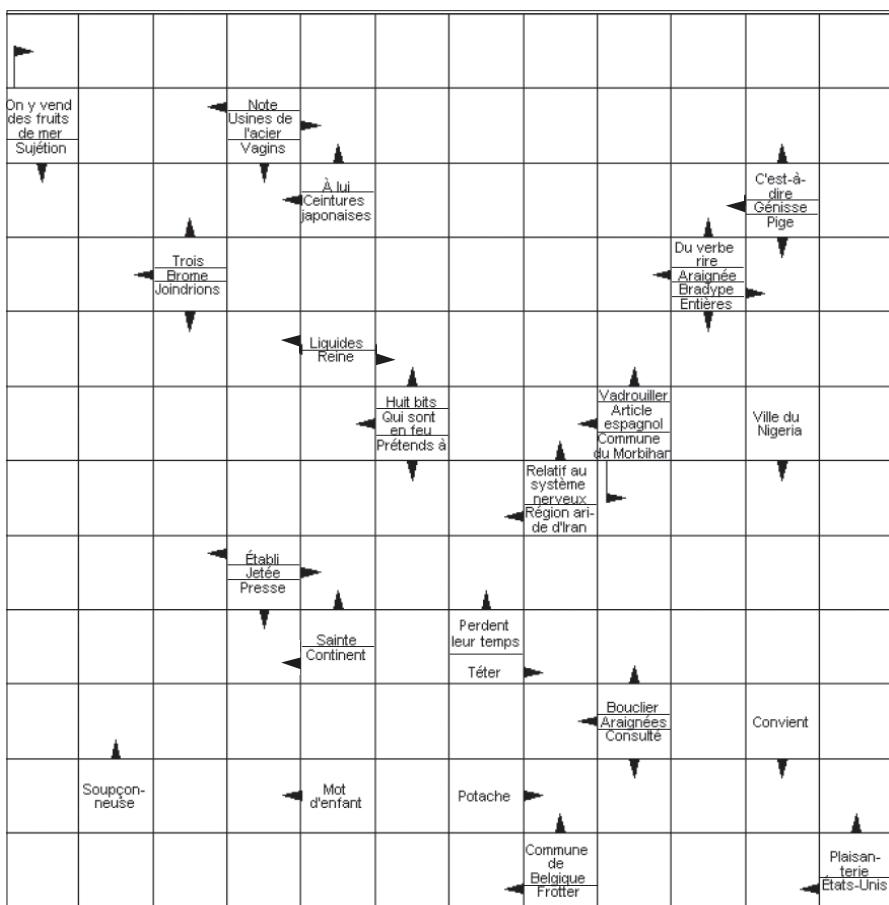
#### Scènes de ménages : - Série humoristique

**Durée :** 3h00

Acteurs : Audrey Lamy, Loup-Denis Elion, Valérie Karsenti  
Réalisateur : Francis Duquet  
Des saynètes inédites et un bêtisier : rendez-vous avec les quatre couples de la série «Scènes de ménages» pour une spéciale pleine de surprises.



## Mots fléchés n°224



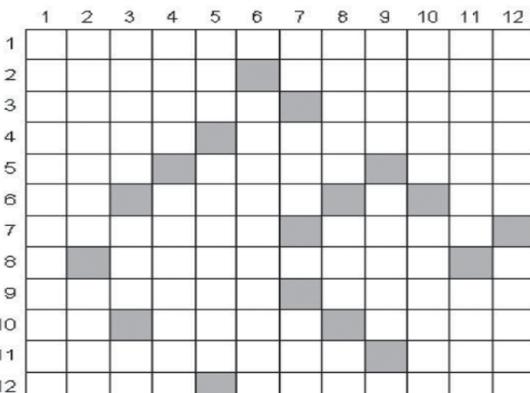
## Samurai-sudoku n°224

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

6	4	8					3
8	1		5	4	6		7
7			9	1	8		
	5		7		3	9	
3	7		2	6	4		
		1		7	5		
1	5	3	2		9	7	
	6	7	1	5	3	2	
4			3		1	9	
			5	2		6	9
			1	3	5	7	3
			6	8	7	2	9
5	6	8	7				3
	1	3	4	7			
4	7		5	2	9	8	4
3		7		2			
6		9	4	1			
7	1	8			9	3	4
	3	4			7	1	
8	2	7	3	1	5		
1	7		5	6			

## Mots croisés n°224



## Horizontalement:

- Personne qui écrit beaucoup et mal
- Cap. de l'égypte - De l'éolie
- Aspirer - Semblable
- Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais par le nez du tabac
- Homme d'État bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
- Measure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est brun roussâtre (pl.) - Drame japonais
- Arrêt - Situation
- Inflammations des vaisseaux
- Ennuyeux - Spacieux
- Transfonnée en génisse par Zeus - Homme politique angolais - isolé
- Ramenèrent qqch, qqun vers soi - Compagnie
- Rivière des Alpes autrichiennes - Té-tine
- Puce
- Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
- S'amusait - Petit poème - Radon
- Plante - Décorations militaires
- Lombric - Tueur
- Écopes
- Sélerium - Thymus du veau - Organisation des Nations unies
- Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Techné-tium
- Étendues de terre entourée d'eau - Éléments d'un ensemble
- Port et station balnéaire d'Israël - Apparence
- Réunissent - Brille
- Violoniste et compositeur roumain - Bousculade

## Verticalement:

## JEUNESSE ET SPORTS

**Bouffée d'oxygène pour les jeunes de Relizane**

**Le ministre de la Jeunesse et des sports, M. Mohammed Tahmi, a insisté dimanche à Relizane sur la nécessaire disponibilité d'infrastructures sportives et d'espaces de proximité pour jeunes.**

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a estimé «indispensable de permettre à tous les jeunes de pratiquer un sport au niveau de la base. Ceci nécessite la disponibilité d'infrastructures de haut niveau».

Inspectant certaines infrastructures sportives dans la wilaya, M. Tahmi a exprimé sa satisfaction quant à leur réalisati-

tion, avant d'annoncer la «mise à niveau du complexe sportif Zougari Tahar pour être plus performant».

Le ministre a inspecté la salle omnisports, d'une capacité de 3 000 places, réalisée à la nouvelle ville Adda Benaouda pour un coût de 258 millions de dinars et dont les travaux tirent à leur fin. Une piscine semi-olympique sera réalisée à proximité de cette salle dans le but de doter la wilaya d'un complexe sportif équipé de tous les moyens nécessaires.

Au chef-lieu de la wilaya, M. Tahmi a inauguré le nouveau siège de la DJS ayant de poser la première pierre du futur siège de l'Office des établissements de jeunes (Odej). Les travaux dureront six mois

pour un coût de 57 millions de dinars.

Le ministre a inspecté ensuite le complexe sportif Zougari Tahar qui comprend un stade communal. Son terrain sera couvert de gazon naturel. M. Tahmi a inspecté également le centre équestre Ahmed-Ben Bella, réceptionné l'année dernière. Cette infrastructure a déjà abrité deux festivals nationaux d'équitation. Il a appelé à cette occasion à préserver ce centre pour contribuer à promouvoir l'équitation au niveau local et national.

Le ministre a achevé sa visite à Mazaouna où il a inauguré un stade de proximité, réalisé pour un coût de 370 millions de dinars. Sa capacité d'accueil est de 2 000 places.



## HANDIBASKET (CAN-2013)

**L'équipe algérienne des U23 clôture son avant-dernier stage**

L'équipe nationale algérienne de handibasket des U23 a clôturé, samedi, son avant-dernier stage de préparation à Alger, en prévision du Championnat d'Afrique prévu en Afrique du Sud (avril-2013), qualificatif au championnat du monde de la discipline (Turquie 12-22 septembre).

Douze joueurs ont pris part à ce stage qui a permis à l'entraîneur national Mohamed Kisrane et son adjoint Mustapha Brahimi, de tester plusieurs formules de jeu, d'améliorer la cohésion et corriger les fautes, afin d'avoir une idée claire sur l'équipe type», a déclaré l'entraîneur national M. Kisrane.

Néanmoins, le premier responsable technique déplore l'absence de matchs amicaux et surtout de sparring-partners avec lesquels, les joueurs retenus en sélection auraient pu se corriger sur le terrain, et disputer un maximum de matchs, d'autant plus que les joueurs sélectionnés jouent rarement dans leurs clubs.

«On aurait souhaité faire bénéficier les joueurs d'un maximum de matchs qui leur permettent, à chaque fois, d'ap-



prendre et de s'améliorer, car ils sont jeunes et ont besoin de plusieurs compétitions pour se perfectionner, parfaire la cohésion et les automatismes sur les terrains et avoir confiance en leurs capacités», a indiqué M. Kisrane. Durant son regroupement, le staff a été confronté au problème de la salle, après le refus du directeur de la salle OMS de Staouéli, de permettre à l'équipe de s'entraîner sur le parquet de la salle, en raison d'un contentieux avec l'ancienne équipe fédérale.

«D'habitude, les équipes nationales de handibasket et de sports Co. trouvaient leur salut dans la salle OMS de Staouéli, dotée d'un parquet et de

moyens de préparation, en prévision des grandes échéances. Dommage, car cette fois ci, on n'a pu bénéficier de cette infrastructure. Ce qui nous a pénalisés énormément, car j'estime que, pour préparer une sélection nationale à une compétition internationale, il faut l'entourer des meilleures conditions de travail», a regretté l'entraîneur national, remerciant au passage le directeur de la salle de Douéra, qui a ouvert son infrastructure aux Verts, affichant toute «sa disponibilité». Le second tracas du staff technique est l'absence du matériel spécifique à la compétition qui fait défaut aux joueurs de l'équipe nationale. En effet, les joueurs retenus jouent avec des fauteuils «très usés et qui ne répondent pas aux normes internationales», selon M. Kisrane, qui ajoute : «Vraiment, je suis outré de cette situation. Les joueurs de l'équipe nationale des U23 travaillent avec des fauteuils très usés, et loin des normes internationales. On ne peut pas espérer réaliser des performances avec ces fauteuils.» L'entraîneur national lance un appel pressant aux nouveaux responsables de la Fédération pour trouver «une solution rapide à cette déplorable situation qui n'a que trop duré», a-t-il dit. Le prochain regroupement des Verts aura lieu le 23 mars avant de prendre le départ pour Johannesburg, le 28 du même mois.

**L'effectif retenu pour le stage :**

Selim Zakaria, Dahmani Chamseddine, Tabi Nabil, Khaled Benchaabane, Abdellah Benyahia, Ayoub Tamoucht, Mohamed Boudaoud, Ayoub Badrane, Mohamed Akram Chanane, Khaled Bahri, Ahmed Bouchibani et Mohamed Nedjai.

**ATP - INDIAN WELLS**  
**Rafael Nadal s'impose en finale face à Del Potro**

L'Espagnol Rafael Nadal a dominé l'Argentin Juan Martin Del Potro 6-4, 3-6, 6-4 dimanche en finale du Masters 1 000 d'Indian Wells, son premier tournoi (bien tournoi) sur dur depuis un an et depuis la blessure au genou gauche qui l'a éloigné des courts pendant sept mois. Le Majorquin de 26 ans, qui n'avait pas joué entre juillet et février pour soigner sa blessure, a remporté dans le désert californien son troisième titre en quatre tournois disputés depuis son retour à la compétition. Le n°5 mondial, qui s'impose à Indian Wells pour la troisième fois (2007, 2009), n'avait plus remporté un titre sur dur depuis octobre 2010 (Tokyo). Nadal a démarré en trombe pour mener 3 jeux à 0 mais Del Potro a réagi en levant huit des neuf jeux suivants. Face à un retard d'un set et 3-0, l'Espagnol a pu marquer cinq jeux d'affilée pour égaliser à une manche partout. Probablement fatigué par ses longues victoires dans la chaleur du désert californien vendredi face à Andy Murray (n°3) et samedi face à Novak Djokovic (n°1), Del Potro a moins bien tenu le choc physiquement que Nadal dans le dernier set. L'Argentin jouait la deuxième finale de Masters 1000 de sa carrière (après Montréal 2009) et sa finale la plus importante depuis sa victoire surprise à l'US Open en septembre 2009, son seul titre du Grand Chelem. Samedi, il avait infligé à Djokovic sa première défaite depuis le 31 octobre, après une série de 22 victoires consécutives.

## NBA

**Miami signe sa 22e victoire consécutive et égale Houston**

Le Miami Heat, champion en titre, a signé dimanche à Toronto contre les Raptors sa 22e victoire consécutive (108-91) en une saison, égalant la performance des Houston Rockets qui avaient fait de même en 2007-2008. Le record absolu appartient aux Los Angeles Lakers, loin devant avec 33 succès d'affilée au cours de la saison 1971-1972. La dernière défaite du Miami Heat, dont le prochain match a lieu lundi à Boston contre les Celtics, remonte au 1er février à l'extérieur contre les Indiana Pacers. LeBron James a frôlé le triple double contre les Raptors, avec 22 points, 12 rebonds et 8 passes décisives.

**Solution Samurai-sudoku N°223**

4	7	1	5	8	2	3	9	6
6	8	2	7	3	9	4	5	1
5	3	9	1	6	4	8	2	7
3	6	2	9	1	7	8	4	5
1	4	7	3	5	8	9	6	2
9	2	8	4	7	6	1	3	5
8	9	4	6	2	7	5	1	3
2	1	5	9	4	3	6	7	8
7	6	3	8	1	5	2	4	9

7	3	9	2	4	5	6	1	8
5	2	1	8	7	6	3	9	4
6	4	8	3	1	9	2	7	5
3	9	7	1	6	2	8	4	6
1	8	4	6	9	3	7	5	2
2	6	6	4	8	7	9	3	1
4	7	6	9	2	5	3	8	4
9	1	2	5	3	8	4	6	7
8	5	3	7	6	4	1	2	9

8	2	4	3	5	7	6	9	1
1	3	7	8	6	9	2	4	5
9	6	5	4	2	1	7	3	8
8	2	4	3	5	7	6	9	1
1	3	7	8	6	9	2	4	5
9	6	5	4	2	1	7	3	8
8	2	4	3	5	7	6	9	1
1	3	7	8	6	9	2	4	5
9	6	5	4	2	1	7	3	8

**Solution Mots Croisés N°223**

ECRIVASSIERE  
CAIRE■EOLIEN  
TRAIRE■TELLE  
OBIS■PRISAIS  
POT■SUIE■TEC  
AN■BAIS■INO  
RELAIS■ETAT■  
A■ANGEITES■M  
SCIANT■AMPLE  
IO■NETO■SEUL  
TIRERENT■CIE  
ENNS■SUCETTE

**Solution Mots Fléchés N°223**

TRIPATOUILLE  
OURAGAN■NIE■  
USERA■DECELE  
RENACLE■ANON  
N■EGEE■AS■UN  
EV■ERSES■ECU  
BECS■BLANCHI  
ORE■LIED■U■S  
US■KIEV■EMU■  
LOI■ANAMNESE  
ESSONNIENNES  
RENT■RATS■

## LIGUE 1 (24<sup>e</sup> JOURNÉE) : CABBA-JSMB, AUJOURD'HUI À 15H Décisif pour les 2 équipes



Mouad B.

Pour le compte de la vingt-quatrième journée du championnat liguel, le CABBA jouera un match très important cet après-midi à 18 heures à domicile.

L'équipe bordjienne, qui lutte pour conserver sa place en Ligue1, jouera une rencontre capitale pour son maintien face à la JSMB. Douzième au classement avec

25 points, le CABBA compte, avant cette journée, quatre points d'avance sur le premier relégable. Si le CABBA s'impose, il s'éloignera davantage de la zone rouge. Les Bordjais feront leur entrée sur leur terrain avec l'ambition de s'imposer en espérant conserver les trois points. Des joueurs du CABBA qui joueront leur chance à fond face à Béjaïa, et qui

tranquille», dira le défenseur du CABBA, Mansour Abdelhak. «La JSMB est une très bonne équipe, qui pratique un excellent football avec l'expérience des grands matches internationaux...

Les erreurs ne pardonneront pas ! Ce match est important pour nous, il convient de conserver nos chances. La JSMB va très certainement démarrer fort ce match et nous devrons répondre présents», a confié le jeune attaquant Bordjien Ziani. De son côté, M. Mourad Senouci, le directeur du club voit que son équipe est forte de caractère : «Je sais que notre équipe a du mal à domicile depuis le début de l'année. Mais un match face à la JSMB, c'est différent. Il y aura un rythme. Le CABBA est habitué à ce genre de rencontre. Le CABBA est une équipe difficile à manœuvrer.

Elle est toujours là. Elle a des vertus morales, mentales largement supérieures à la moyenne. Avec elle, l'adversaire n'est jamais à l'abri avant le coup de sifflet final. Cela colle à la mentalité et l'environnement de ce club des Hauts Plateaux ».

### ENTRETIEN AVEC L'ATTAQUANT BORDJIEN, MESFAR :

### «C'est le match le plus important de la saison»

#### Dans quel état d'esprit abordez-vous ce match contre la JSMB ?

C'est le match le plus important de la saison. Si on gagne, on commencera à s'éloigner sérieusement de la zone rouge. Mais c'est aussi très important pour eux. A partir de maintenant, tous les matchs sont des finales.

#### Avez-vous senti une pression particulière dans la semaine ?

Dans la semaine qui précède des matchs aussi importants, les entraînements sont plus durs, plus excitants. Je trouve que

l'on s'est bien préparés.

#### Après Chlef, comment avez-vous jugé l'équipe à Bel Abbès ?

J'ai l'impression qu'on s'est redressé la tête. Pour conserver notre place et disputer les barrages, on doit éléver notre niveau. J'ai l'impression que c'est ce qu'on a fait.

#### Le manque d'efficacité actuel de votre équipe vous inquiète-t-il ?

Ce qui m'intéresse d'abord, c'est d'avoir des occasions de buts. Je sais que les

joueurs sont capables de faire la différence à un moment ou à un autre. La réussite va revenir rapidement parmi le groupe qui travaille d'arrache-pied.

#### Peut-on dire que ce match est décisif ?

Il est très important pour les 2 équipes. Mais il reste encore 6 matchs à jouer. On est encore loin de la fin. Ce match n'est pas décisif. Bien sûr, c'est important de gagner contre la JSMB. Mais tous les week-ends, les matchs sont compliqués à gagner.

**Propos recueillis par M. B.**

## MO BÉJAÏA

### Les Crabes en conquérants à Témouchent

#### FERRAH MENAD

Les joueurs du MOB, qui ont remporté les trois points de la victoire face à l'OM, sur un score éloquent, ont raté plusieurs occasions. Ils ont cependant été contraints de rejoindre les vestiaires, à la mi-temps, sur un score de un but à zéro. Le reste de la partie sera largement maîtrisé par les Crabes. Ces derniers inscriront deux buts par Amrane à deux reprises. Ils termineront le match en roue libre et géreront tranquillement leur large acquis jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre.

On se rappelle que les Béjaouis avaient débuté le championnat en trombe. Ils marqueront le pas par la suite et perdront plusieurs places au classement. Le club phare de la

Soummam a prouvé samedi dernier qu'il était un sérieux prétendant à l'accession en L1. Les nuls concédés à l'extérieur ont tôt fait de tempérer les ardeurs. Ce ne sera que partie remise. L'ex-coach des Canaris, Mourad Rahmouni, ne croit qu'aux performances de ses joueurs sur le terrain, eux qui sont plus que jamais décidés à faire une accession historique en L1.

#### Préparer le CRT dans la sérénité

Les protégés de Mourad Rahmouni n'auront forcément pas de répit après ce succès face à l'OM. Et pour cause, ils auront un déplacement à faire à ouest du pays, chez le CRT, pour le compte de la prochaine journée.

Il yaura, cependant, un MOB pour passer sans encombre cet écueil.

### Nassim Hamlaoui : «Le plus dur reste à venir»

#### On imagine votre satisfaction après cette large victoire face à l'OM ...

Nous avons réussi à remporter une brillante victoire, et face à une bonne équipe de l'O Médéa. C'est certain, nous étions tous très contents après le coup de sifflet final.

#### Pensiez-vous gagner aussi largement avant le coup d'envoi ?

Non, pas spécialement, car nous étions tout à concentrés et motivés pour remporter les trois points de la victoire tout en prouvant que nous avons une équipe capable de remporter de larges victoires. Nous regrettons le fait de n'avoir récolté qu'un seul point lors du dernier match joué à Annaba.

#### Quel a été votre sentiment après avoir joué tout le match ?

Je suis très content d'avoir participé activement à ce succès. C'est certain, ce



but me fait plaisir et je ne compte pas du tout m'arrêter en si bon chemin. C'est toute l'équipe qui est à féliciter.

#### Comment voyez-vous le prochain match contre Aïn Témouchent ?

C'est une rencontre très difficile, vu que nous serons contraints de viser uniquement la victoire et ne pas nous

contenter du match nul, ce qui rend notre mission très difficile, même si rien n'est impossible. Il y aura nos supporters qui seront avec nous et cela est très important.

#### Que faudra-t-il faire pour remporter ce match ?

Gagner des duels et cela à tous les niveaux. Il nous faut faire preuve, comme cela a été le cas samedi passé, de solidarité. Par ailleurs, on doit tout donner sur le terrain pour ne rien regretter au final, surtout que nous serons nettement mieux armés cette fois-ci.

#### Pouvez-vous être plus explicite ?

Je veux tout simplement dire que nous avons retrouvé de la cohésion et cela grâce au travail de notre entraîneur. Les choses iront s'améliorant, c'est certain.

**Propos recueillis par F. M.**

Donc, pour mettre toutes les chances de son côté, le staff technique bordjien va sûrement aligner Naïl, Fellah, Bendahmane, Chebira, Bencherui, Mansour, Ali Guechi, Ziani, Mosrati, Ammour, Djerrar, Chikhaoui, Mohammed Rabah, Oudni, Bouhafaya et Belkheir. Mais de son côté, l'entraîneur Amrani attend un sursaut d'orgueil devant la JSMB.

«Je n'ai qu'un seul attaquant à ma disposition mais je vais composer avec», tient-il à préciser. «On est très déterminés à arracher une victoire à domicile. Depuis la reprise on s'est fait accrocher plusieurs fois, et ce sont des points qui nous manquent», ajoute-t-il.

### L'USMH veut réduire l'écart avec le leader

L'USM Harrach, actuel dauphin du championnat professionnel de football de Ligue 1, aura à cœur mardi de réduire l'écart avec le leader, l'ES Sétif, en accueillant la JS Saoura, alors que la lanterne rouge, le CA Batna, est appelé à l'emporter face à l'ASO Chlef, à l'occasion de la 24<sup>e</sup> journée. Le match ES Sétif-USM Bel Abbès (4-0), comptant pour cette journée, avait été avancé à mardi dernier, pour permettre aux Sétiens de disputer leur rendez-vous aller des 1/16 de finale de la Ligue des champions d'Afrique face aux Burkinafobés de l'ASF Aïn Yennenga (1-2), disputé samedi à Ouagadougou.

Avec désormais un écart de 9 points, les Harrachis tentent de le réduire à six, face à la formation de la Saoura (9, 30 pts), qui aspire à assurer son maintien parmi l'élite. Le club banlieusard, où rien ne va plus après les derniers mauvais résultats, est appelé à réagir devant son public. Le MC Alger (3<sup>e</sup>, 40 pts) accueillera au stade du 5-Juillet son homologue du MCO (13<sup>e</sup>, 23 pts) une équipe qui lutte pour son maintien en Ligue 1. Les Algérois, qui traversent une période euphorique depuis quelque temps, devront rester vigilants devant une formation oranaise qui ne leur réussit que rarement à Alger. La pression sera beaucoup plus sur les Hamraoua, sommés de réagir au risque de se retrouver dans une position de relégable. Le CS Constantine (5<sup>e</sup>, 37 pts) se rendra à Tizi Ouzou pour croiser le fer avec la JSK (7<sup>e</sup>, 32 pts), qui aspire à se rapprocher du trio de tête. Même si les Kabyles partiront avec les faveurs des pronostics, le CSC reste capable de surprendre en dehors de ses bases. La JSM Béjaïa (8<sup>e</sup>, 31 pts), décevante face aux Ghanéens d'Ashante Kotoko (0-0), en match aller des 1/16 de finale de la Ligue des champions, sera en péril à Bordj, où le CABBA (12<sup>e</sup>, 25 pts) aura à cœur d'empêcher un succès qui l'éloignerait de la zone de relégation. Le CA Batna, lanterne rouge, et plus que jamais menacé par le spectre de la relégation, n'aura plus droit à l'erreur, à l'occasion de la réception de l'ASO Chlef. Un faux pas des gars des Aurès pourrait leur être fatal, et compliquerait davantage leur mission dans l'optique du maintien. Les Chélifiens qui restent sur un carton face au WA Tlemcen (3-0), veulent rester dans cette dynamique, en visant un bon résultat à Batna. Enfin, le match qui mettra aux prises le MCE Eulma et le CR Belouizdad, sera a priori équilibré et ouvert à tous les pronostics. Le match WA Tlemcen-USM Alger est, quant à lui, programmé pour ce vendredi.

## COUPES AFRICAINES INTER-CLUBS (16<sup>ES</sup> DE FINALE - ALLER)

# Fortunes diverses pour les représentants algériens

Les représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, l'ES Sétif et la JSMB Béjaïa, et en coupe de la Confédération africaine, l'USM Alger, ont connu des fortunes diverses à l'occasion des 16<sup>es</sup> de finale aller de ces compétitions inter-clubs, disputées de vendredi à dimanche. Dans la plus prestigieuse des compétitions africaines, la JSMB a ouvert le bal vendredi au stade de l'Unité maghrébine en se faisant tenir en échec (0-0) par la formation ghanéenne de l'Asante Kotoko, de grande notoriété certes, mais qui n'a pas montré grand- chose.

L'équipe ghanéenne s'est contentée essentiellement de défendre et de préserver sa cage, en perspective du match retour prévu entre le 5 et le 7 avril à Kumasi. Les poulains de l'Italien Gianni Solinas ont manqué autant de concentration que d'audace pour faire parler la poudre, faisant le jeu de leurs ad-



versaires qui n'en demandait pas tant. Bien qu'ayant fait l'essentiel du jeu, les camarades du gardien de but international Cédric Si Mohamed, timorés, ont péché par leur manque d'efficacité et le peu d'inspiration de leur attaque.

L'autre représentant algérien, l'ESS, a cru avoir fait le plus dur lors de son déplacement au Burkina Faso contre l'ASFA Yennenga en menant au score dès la 2<sup>e</sup> minute de jeu, grâce à une réalisation de l'attaquant international algérien Mohamed Amine Aoudia. Mais les Burkinabés, cueillis à froid, n'ont pas baissé les bras, poussés en cela par leur public.

Ils ont réussi ainsi à remettre les pendules à l'heure par Ouadrago (71<sup>e</sup>) avant d'ajouter un second but signé Songo El-Hassan (81<sup>e</sup>).

En dépit de cette amère défaite, les Sétifiens gardent intactes leurs chances de qualification en hui-

tièmes de finale, grâce surtout au but inscrit à l'extérieur. Le match retour, qui aura lieu dans deux semaines au stade du 8-Mai-45, s'annonce à la portée des équipiers de Farouk Belkaïd, habitués à relever ce genre de défis sur la scène continentale.

En coupe de la Confédération, l'unique représentant algérien, l'USMA, s'est imposé face aux Camerounais de Panthère Ndé 1 à 0 au stade Omar Hamadi de Bologhine sur une réalisation d'Abdelmalek Ziaya (28<sup>e</sup>) d'une tête plongeante. Les Usmistes auraient pu prétendre à mieux s'ils n'ont pas gâché un nombre incalculable d'occasions, dont un penalty raté à la 75<sup>e</sup> minute par l'attaquant Salim Hanifi. Les hommes de Rolland Courbis, engagés sur quatre fronts (coupe et championnat d'Algérie, coupe de l'Union arabe de football et coupe de la Confédération) devront, au match retour, faire attention à cette équipe de Panthère Ndé qui a raté aussi quelques occasions, notamment en contre-attaque, trouvant devant elle un excellent gardien de but comme Mansouri. La manche retour aura lieu le 6 avril prochain au stade municipal de Bangangté.

## LIGA ESPAGNOLE (28<sup>E</sup> J) Yacine Brahimi retrouve la compétition avec le FC Grenade

Le néo-international algérien du FC Grenade, Yacine Brahimi, de retour de blessure, a retrouvé dimanche soir le chemin de la compétition, à l'occasion de la réception de Levante (1-1), en match comptant pour la 28<sup>e</sup> journée du championnat d'Espagne de football.



Ayant raté la dernière sortie de son équipe face à Saragosse (0-0), en raison d'une blessure à la cheville, Brahimi a fait son apparition en cours de jeu à la 60<sup>e</sup> minute, à la place de son coéquipier Odion Ighalo. Grenade a ouvert le score à la 31<sup>e</sup> minute du jeu grâce à un penalty transformé par Guilherme Siquiera, avant que Robert Acquafresca n'égalise pour Levante (50<sup>e</sup>).

De son côté, l'autre international algérien du FC Grenade, Hassan Yebda, toujours en délicatesse avec son genou, sera opéré ce mardi à Lyon, et devra s'éloigner des terrains pendant quatre semaines, selon le staff médical du club andalou. Le retour de Brahimi devra rassurer le coach national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, qui pourra compter sur ses services pour le match face au Bénin, prévu le mardi 26 mars à Blida (20h30), comptant pour la 3<sup>e</sup> journée (Gr 8) des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

Yacine Brahimi (23 ans) qui évoluait auparavant au sein de l'équipe de France espoirs, a été qualifié récemment par la fédération internationale de football (FIFA) pour porter le maillot national.

## Publicité

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE**  
**WILAYA D'ALGER**  
**ETABLISSEMENT HOSPITALIER**  
**SPECIALISE « Djillali Bounadma » DE DOUERA**

**AVIS D'ATTRIBUTION**  
**PROVISOIRE DE MARCHÉ**  
**NIF : 099716545001130**

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°09/2012 portant acquisition des équipements de réanimation

**Lot N°02 : fourniture, installation et mise en service deux (02) échographes pour anesthésie et une (01) valise d'intubation difficile , paru dans l'ANEP N° 504 249**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres le marché est attribué, à titre provisoire, au soumissionnaire ci-dessous mentionné ; à savoir :

Soumissionnaire	Note Technique (100 points)	Montant de l'offre En TTC/DA	Note financière (100 points)	Total des notes (200 points)	Observations
ANTARES MEDICAL SERVICES	56 points	14 973 192,00DA	100 points	156 points	Attributaire provisoire NIF N° : 000816098083468

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'EHS de Douera dont le secrétariat est domicilié au niveau de la DSP d'Alger dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, et ce, conformément aux dispositions de l'article 114 du décret sus cité.

## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ر.ت: 0984.3421.50694.16

ولاية: برج بوعريريج  
دائرة: برج الغدير  
بلدية: تقلعيت

## اعلان عن عام جذري

إن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية تقلعيت.

تطبيقاً لأحكام المرسوم الرئاسي 236/2010 المؤرخ في 07/10/2010، انتضمن تنظيم الصفقات المغوببة المعدل والمسمى

بناء على نتائج التحليل والتقسيم للعروض المسعد بتاريخ: 13/03/2013 من طرف اللجنة البلدية

لقيم العروض الثلاثة الخاصة بالجهاز مثروعاً: دراسة وإنجاز معبر لقرطاجن (حصة الإنبار).

المتعلقة بالمناقصة الوطنية الخديوية رقم 01/01/2013، المعنون عنها بجريدة: DKNEWS - الشادر

بتاريخ 24/01/2013، والمتضمن عقوبات بلديات الولاية والقروي القبة لسنة 15 يوم.

يعلن للمتعاقدين العزيزين عن عدم جعلى المناقصة بسبب الستهان القبي في المرحلة الأولى

لعمور واحد فقط.

CAN U20 (GR A)

# Algérie-Egypte Plus droit à l'erreur pour les jeunots algériens

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans doit impérativement battre son homologue égyptienne aujourd'hui au stade Omar Ouacif de Aïn Témouchent (20h30) pour espérer une qualification aux demi-finales du 18<sup>e</sup> Championnat d'Afrique des moins de 20 ans qui se poursuit dans l'Ouest algérien.

Tenus en échec par le Bénin (0-0) samedi passé en match d'ouverture (groupe A), les Algériens n'ont plus droit à une autre contre-performance, d'autant plus que l'adversaire du jour se présentera sur le terrain revigoré par sa victoire face au Ghana (2-1) – un des favoris en puissance pour le sacre final – lui ayant permis de prendre d'emblée les commandes de son groupe.

L'entraîneur national, Jean-Marc Nobilo le sait pertinemment et il s'attend pour cela à une réaction positive de la part des siens. Et s'il leur avait accordé des circonstances atténuantes à la suite du nul concédé contre le Bénin, estimant qu'ils étaient «étançisés par l'ambiance ayant régné dans le stade», il ne leur donnera, cette fois ci, aucune ex-



cuse si par malheur, ils échouent dans leur mission.

Toutefois, le technicien français est tenu lui aussi de revoir sa copie, car le onze auquel il a fait confiance samedi passé n'a pas été vraiment convaincant, selon les spécialistes qui pensent notamment au milieu de terrain, complètement effacé, en première mi-temps en particulier.

L'attaque, le maillon fort de l'équipe nationale avant ce tournoi, selon Nobilo lui-même, devrait également

connaître quelques changements, avec l'incorporation du joueur de l'USM Alger, Zinedine Ferhat, dont la non-titularisation face aux «Ecureuillons» a suscité la polémique.

## Les joueurs confiants

L'aspect psychologique sera également déterminant dans cette partie. Les coéquipiers du défenseur central, Mokhtar Toumi, désigné meilleur joueur de la rencontre d'ouverture

, sont tenus de bien se comporter face à la grosse pression du public. Un facteur qui a été pour beaucoup dans leur premier semi-échec, selon leurs déclarations, et celles de leur entraîneur également. Il est vrai, la quasi-totalité des joueurs de la sélection ne sont pas habitués à évoluer devant des gradins archicombles comme ça été le cas samedi passé, mais ils doivent s'attendre à ce que l'ambiance soit plus «électrique» face aux «Jeunes pharaons», notamment au vu de la rivalité sportive existante entre les deux formations. Un détail important qui pourrait déterminer le résultat de cette affiche, bien qu'en se référant aux propos des joueurs algériens, ces derniers assurent s'être «accimilés» à l'ambiance du stade de Témouchent, comme pour promettre un tout autre visage.

L'attaquant de l'ASO, Zakaria Haddouche, le confirme d'ailleurs, en déclarant à l'APS, à l'issue de la précédente rencontre, que «face à l'Egypte, ce sera un tout autre match». Cette affiche sera précédée par le match Ghana-Bénin à partir de 17h30.

**Le manque d'assurance du sélectionneur des Verts Nobilo !**

S. Ben

L'entraîneur de la sélection algérienne de football des moins de 20 ans, Jean-Marc Nobilo, a déclaré, entre autres, lors de sa conférence d'hier tenue à Aïn Témouchent que «si on se rend compte qu'il serait impossible de battre les Egyptiens, on jouera la prudence lors des derniers instants de la partie pour s'en sortir avec au moins un nul, et avoir ainsi le droit de jouer un match synonyme à un quart de finale contre le Ghana». Pour mieux comprendre la situation, il est utile de préciser d'abord que l'Algérie a été tenue en échec (0-0) par le Bénin en ouverture du tournoi, alors que l'Egypte a disposé du Ghana (2-1) dans le deuxième match du groupe. Ensuite, que l'Algérie rencontrera aujourd'hui à 20h30 l'Egypte pour le compte de la deuxième journée et ce juste après le match Bénin-Ghana. A l'issue du premier match des verts contre le Bénin, le sélectionneur de l'Algérie avait justifié, entre autres, ce semi-échec par «la pression de ce match d'ouverture qui a pesé sur le mental des joueurs». Or, avec cette déclaration, si du côté des joueurs, elle est l'équivalent d'une petite couche de travail psychologique pour diminuer la pression contre cette dangereuse équipe égyptienne, du côté des spécialistes et des observateurs, c'est un manque de confiance que Nobilo fait ressortir pour se prémunir d'une éventuelle mauvaise prestation de ses joueurs.

Il faut préciser que le coach de la sélection algérienne a travaillé avec son groupe durant 15 mois. Ce qui veut dire qu'il n'a pas droit à l'erreur après tout se temps de travail et ses choix. Et justement question de choix des joueurs, lors du premier match, Nobilo a été objet des critiques des spécialistes pour ne pas avoir choisi, entre autres un joueur comme le jeune joueur de l'USMA Ferhat. Nobilo s'est défendu en déclarant que «J'assume mes choix». Et pour ce second match, Nobilo ne va pas chambouler son groupe et d'ailleurs lui-même précise que sur le plan tactique, il appliquerait le même schéma que face au Bénin.

«J'estime que mes protégés se retrouvent beaucoup plus quand ils adoptent le 4-3-3, une stratégie que je compte prôner encore dans ce match, en dépit de la valeur de l'adversaire. On va aborder ce rendez-vous avec la ferme intention de le gagner, et pour ce faire, il faudra oser devant», a-t-il expliqué.

Le responsable technique des juniors algériens a fait savoir, en outre, qu'il avait profité de la journée de repos qu'il a accordé à ses capés le lendemain du match pour leur parler beaucoup, tout en les invitant à visionner leur première sortie, afin d'éviter de tomber dans les mêmes erreurs face aux Egyptiens. Il a fait savoir, au passage, qu'il n'a pas encore tranché sur le onze de départ, et que celui-ci ne sera dévoilé qu'une heure et demie avant la rencontre, appelant tout le monde à éviter de mettre davantage de pression sur ses capés, ou, du moins, la positiver, au vu de ses répercussions négatives sur ses poulains en match d'ouverture, selon ses dires.

**JEAN-MARC NOBILo, ENTRAÎNEUR DE LA SÉLECTION ALGÉRIENNE :**

## «Se donner à 100% pour gagner»

- Nobilo mise sur «une victoire et un nul» pour la qualification aux demi-finales



très mauvais notamment en première mi-temps. J'ai tout pardonné à mes joueurs, car j'ai pris compte de la grosse pression qui pesait sur leurs épaules, mais ils n'auront certainement pas le même traitement s'ils ne rectifient pas le tir face aux Egyptiens», a-t-il averti.

Et même s'il reconnaît qu'il aura affaire aujourd'hui à un adversaire de «très bonne qualité», il n'en demeure pas moins que l'ancien sélectionneur du Bénin compte rester fidèle à sa philosophie de jeu portée vers l'offensive. «J'estime que mes protégés se retrouvent beaucoup plus quand ils adoptent le 4-3-3, une stratégie que je compte prôner encore dans ce match, en dépit de la valeur de l'adversaire. On va aborder ce rendez-vous avec la ferme intention de le gagner, et pour ce faire, il faudra oser devant», a-t-il expliqué.

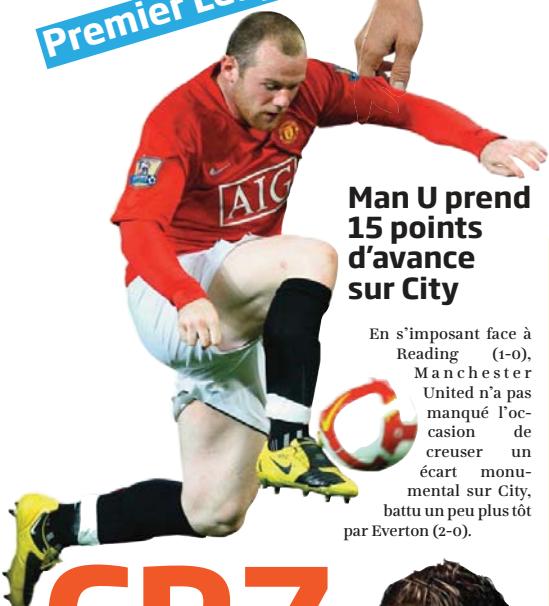
Le responsable technique des juniors algériens a fait savoir, en outre, qu'il avait profité de la journée de repos qu'il a accordé à ses capés le lendemain du match pour leur parler beaucoup, tout en les invitant à visionner leur première sortie, afin d'éviter de tomber dans les mêmes erreurs face aux Egyptiens. Il a fait savoir, au passage, qu'il n'a pas encore tranché sur le onze de départ, et que celui-ci ne sera dévoilé qu'une heure et demie avant la rencontre, appelant tout le monde à éviter de mettre davantage de pression sur ses capés, ou, du moins, la positiver, au vu de ses répercussions négatives sur ses poulains en match d'ouverture, selon ses dires.

Eh bien, le sélectionneur des Algériens, Nobilo, a bien osé préconiser un match nul contre l'Egypte, espérons que nos jeunots «oseront» gagner leur premier match dans ce CAN 2013 chez nous... S. B.

# Zlatan a calmé l'arbitre

Zlatan Ibrahimovic est revenu sur sa longue discussion avec Anthony Gautier, à la fin du match nul entre Saint-Etienne et Paris (2-2), et sur la prestation du PSG. «On menait 2-0 et on fait match nul à la fin, ça arrive. On a fait une première période fantastique, la deuxième était moins bonne. On a perdu notre plan de jeu, on était un peu dans la confusion. On fait tous des erreurs, même l'arbitre fait des erreurs, nous sommes tous des humains. A la fin, c'était un simple dialogue. On n'a pas le droit de parler ? L'arbitre m'a demandé d'être calme, et je lui ai dit d'être calme lui aussi», a confié l'attaquant suédois en zone mixte.

Premier League



## Man U prend 15 points d'avance sur City

En s'imposant face à Reading (1-0), Manchester United n'a pas manqué l'occasion de creuser un écart monumental sur City, battu un peu plus tôt par Everton (2-0).

## CR7 s'engage pour sauver les Mangroves !

On ne le pensait pas si soucieux du sujet. A moins qu'il n'y ait été poussé pour d'autres raisons. Toujours est-il qu'ainsi que l'a annoncé la fondation indonésienne de préservation de la mangrove, la star du Real Madrid, Cristiano Ronaldo, s'est officiellement engagée à être un ambassadeur pour la préservation de la Mangrove en Asie et principalement en Indonésie.



## FOOTBALL MONDIAL

# Saint-Etienne ne lâche rien

Après moins de vingt minutes de jeu, le PSG mène déjà 2-0 à Saint-Etienne et semble se diriger vers une victoire tranquille à Geoffroy Guichard, mais le temps va parler en faveur des Verts, qui vont peu à peu reprendre les commandes de la rencontre.

Le dernier quart d'heure de la première période marque le réveil des Stéphanois, qui vont réduire l'écart juste avant la pause (37'). Sur un ballon que l'on pense mal donné par Fabien Lemoine à Pierre-Emerick Aubameyang dans la profondeur côté droit, le Gabonais parvient tout de même à centrer vers le point de penalty et Brandao est le seul à jouer l'action.



## NEYMAR NE VEUT PAS PRÉCIPITER LES CHOSES

Sous contrat jusqu'en 2014 avec le FC Santos, Neymar serait pressenti pour rejoindre l'Espagne, avec un choix qui pencherait entre le Real Madrid et le FC Barcelone. A son sujet, la question est de savoir s'il rejoindra un grand club européen avant la coupe du Monde 2014, qui a lieu au Brésil. Objet de toutes les convoitises, le footballeur de 21 ans n'a pas encore pris une décision définitive au sujet de ses intentions. «Je veux décider de quoi faire avec ma famille et Santos», a indiqué le prodige auriverde auprès du Mundo Deportivo. En tout cas, aucune information n'a été confirmée, même si le Barça aurait trouvé un accord pour un précontrat.



## UN AVENIR ANGLAIS POUR FALCAO ?

Selon les informations du *Sunday People*, Manchester City pourrait avoir le dernier mot au sujet de Radamel Falcao, l'attaquant colombien de l'Atletico Madrid.



## LIGUE 1 DE FOOTBALL (24<sup>e</sup>)

### Le programme des rencontres

Le programme des matchs de la 24<sup>e</sup> journée du championnat professionnel de football de Ligue 1 : **Aujourd'hui (18h00)**:

B.B Arréridj: CABB Arréridj - JSM Béjaïa  
El Eulma : MC El-Eulma- CR Belouizdad  
Tizi-Ouzou: JS Kabylie - CS Constantine (15h00)  
Alger (1<sup>er</sup> novembre) : USM Harrach - JS Saoura  
Batna : CA Batna - ASO Chlef  
Alger (5 juillet): MC Alger - MC Oran

**Vendredi 22 mars (18h00):**

Tlemcen : WA Tlemcen - USM Alger

Déjà joué : ES Sétif - USM Bel Abbès (4-0)

Classement	Pts	J
1. ES Sétif	52	24
2. USM El-Harrach	43	23
3. MC Alger	40	23
4. USM Alger	38	23
5. CS Constantine	37	23
6. CR Belouizdad	34	23
7. JS Kabylie	32	23
8. JSM Béjaïa	31	23
9. JS Saoura	30	23
10. ASO Chlef	28	23
11. MC El-Eulma	27	23
12. CABB Arréridj	25	23
13. MC Oran	23	23
14. WA Tlemcen	21	23
--. USM Bel-Abbès	21	23
16. CA Batna	18	23

## SPORT - MÉDECINE

### Projet de création de 4 centres régionaux de médecine du sport à travers le pays

Quatre centres régionaux de médecine sportive sont projetés à travers le pays, a indiqué hier à Ouargla la responsable du département de contrôle et de suivi médical du Centre national de médecine et des sciences des sports (CNMS). "Les nouvelles structures sont projetées dans le Centre (Alger, en phase d'équipement), le Sud (Ouargla), l'Ouest (Oran) et dans l'Est (Constantine ou Sétif)", a précisé Mme Ilhem Izemrane, lors d'un séminaire sur la médecine du sport ouvert hier à l'Office des établissements pour jeunes (ODEJ) à Ouargla. La création de ces centres "vise la généralisation des prestations de la médecine du sport et la prise en charge des athlètes et sportifs des régions précités, car le CNMS d'Alger restera au service des athlètes de haut niveau", a-t-elle expliqué. Le programme de ce séminaire de wilaya de deux jours prévoit une série de communications ayant trait au contrôle médical des athlètes, à la rééducation fonctionnelle et la récupération sportive, à la prise en charge des sportifs blessés, au sport et au profil nutritionnel. Une exposition sur les équipements et matériels d'entraînement sportif et de récupération, a été aussi organisée en marge de cette rencontre. Organisée par l'ODEJ de Ouargla, ce séminaire se déroule en présence de techniciens du CNMS, de représentants de l'association algérienne d'hypertension artérielle (HTA), d'universitaires de Ouargla et d'Alger, ainsi que de représentants d'associations et clubs sportifs de la wilaya de Ouargla.

## Condoléances

La famille Cherbal d'Alger, Béjaïa, Sétif, profondément affectée par le décès de la regrettée GUESSAB HAFIZA épouse MOUACI d'El Biar présente à la famille de la défunte ses sincères condoléances et l'assure en cette pénible circonstance de sa profonde sympathie. Qu'Allah le Tout puissant accorde à la défunte Sa sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste paradis.

## CROSS-COUNTRY

### La sélection militaire algérienne honorée après son sacre mondial en Serbie

**La sélection militaire algérienne de cross-country, sacrée championne du monde lors de la 55<sup>e</sup> édition des Mondiaux de la discipline qui ont eu lieu du 13 au 17 mars à Apatin (Serbie), a été honorée hier à Alger par le chef du service des sports à l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général Megueded Benziane.**

En terre serbe, l'Algérie a décroché la 1<sup>re</sup> place par équipes et le titre de champion du monde militaire dans l'épreuve des 5 000 m, ainsi que la 2<sup>e</sup> place en individuel et le titre de vice-champion du monde militaire par Aboud Rabah, conservant ainsi le trophée pour la 2<sup>e</sup> fois de suite.

«Félicitations à l'Algérie et à l'Armée nationale populaire (Crepesm) de Ben-Aknoun.



pour cette 2<sup>e</sup> consécration de suite qui confirme, une fois de plus, le succès de la stratégie adoptée ces dernières années en matière de développement du sport d'élite et de haut niveau au sein de l'ANP en général et le cross-country en particulier qui fait désormais la fierté du sport algérien», a déclaré le général Megueded Benziane lors de la cérémonie qui s'est déroulée au Centre de regroupement pour la préparation des équipes sportives militaires (Crepesm) de Ben-

«Vous avez honoré l'Algérie et vous avez donné la meilleure image possible de votre pays en vous armant d'un esprit patriotique irréprochable pour conserver votre titre», a-t-il ajouté. De son côté, l'entraîneur de la sélection militaire algérienne de cross-country, Abdelkrim El-Amri, a affirmé à l'APS que cette consécration est le «fruit de notre travail depuis le début de la saison».

«Le Championnat du monde était notre objectif principal depuis le début et à la fin, nous avons réussi à conserver

notre titre remporté en Belgique malgré la présence des meilleures équipes dans la discipline comme Bahreïn, le Maroc et les Etats-Unis», a-t-il ajouté. Le coach national a salué, en ce sens, la prestation de ses athlètes qui se sont distingués en dépit des conditions météorologiques difficiles (-2 degrés Celsius le jour de la compétition). Il s'agit du 2<sup>e</sup> sacre consécutif des militaires algériens aux Mondiaux de cross-country après leur consécration en Belgique en 2010. L'Algérie a pris part au 55<sup>e</sup> Championnat du monde militaire de cross-country du Conseil international du sport militaire avec 12 athlètes provenant de 26 pays, notamment les Etats-Unis, Bahreïn, l'Italie, la France, l'Allemagne et le Maroc.

La même équipe représentera les couleurs nationales au Championnat du monde civil de cross-country prévu le 24 mars en Pologne.

## CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE DE PENTATHLON

### Plus de 100 athlètes présents à Béchar

112 athlètes prennent part aux compétitions du championnat national de pentathlon militaire, dont le coup d'envoi a été donné hier par le général Amar Bouafia, chef d'état major de la troisième Région militaire (RM) à Bechar.

Ces athlètes, issus de 14 équipes qui représentent les six régions militaires du pays, les commandements des forces aériennes et de la marine nationale, la Garde républicaine et différentes unités et écoles spécialisées de l'Armée nationale populaire (ANP), concourront dans cinq disciplines sportives militaires.

Il s'agit de la natation sur 50 mètres, le lancer de grenade, le tir à l'arme semi-automatique sur 200

mètres, le parcours du combattant sur 500 mètres et le cross-country sur 8 kilomètres. Ce championnat de la saison militaire 2012-2013, dont le déroulement des compétitions a lieu dans les installations sportives de la III<sup>e</sup> RM, s'inscrit dans le cadre du programme de préparation physique et militaire des éléments de l'ANP et dans le but de prospecter de nouveaux talents pouvant renforcer les différentes sélections nationales militaires, a indiqué le général Amar Bouafia.

L'encadrement technique de ce championnat, qui se poursuivra jusqu'au 24 du mois courant, est assuré par des techniciens du sport relevant du service central des sports militaire du ministère de la Défense nationale.

## DIJAMEL MESBAH

### "Ma blessure n'est rien de grave, je serai présent face au Bénin"

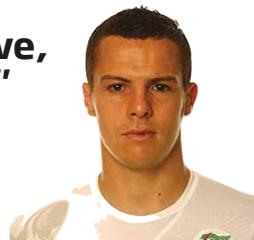
Le défenseur international algérien du FC Parme (Serie A italienne), Djamel Mesbah, a confirmé sa présence pour le match de l'équipe algérienne face au Bénin, mardi 26 mars à Blida (20h30), comptant pour la 3<sup>e</sup> journée (Gr 8) des éliminatoires du Mondial 2014, en dépit de sa blessure "sans gravité" à la cuisse.

"J'ai ressenti des douleurs au niveau de la cuisse, mais je peux assurer que rien n'est grave. Je serai ainsi présent pour le match du Bénin, il n'y a pas lieu de s'inquiéter", a affirmé le latéral gauche des Verts dimanche soir sur le plateau de l'émission sportive "Studio Foot" de la chaîne Echorouk tv.

Mesbah, qui avait rejoint le club

parmesan durant le mercato d'hiver en provenance du Milan AC, a déclaré forfait pour le match face à l'AS Rome (défaite 2-0), disputé dimanche au stade de l'Olympico à Rome.

"Je dois passer aujourd'hui un contrôle médical de routine, avant de rallier demain Alger pour le stage de l'équipe nationale. L'essentiel pour moi est que je ne ressente plus de douleurs", a-t-il ajouté. Appelé à évoquer le cas de son coéquipier à Parme, l'Algérien Ishak Belfodil, qui n'a toujours pas honoré sa première招ocation en sélection en dépit de sa qualification par la Fédération internationale (FIFA), Mesbah estime que "le joueur est assez grand", estimant que Belfodil "finira tôt ou



tard par intégrer les rangs des Verts". Enfin, concernant le joueur du FC Bologne, Spahir Taider, qui pourra effectuer son baptême du feu avec l'équipe nationale face au Bénin, Mesbah ne tarit pas d'éloges sur lui.

"J'ai vu ses matchs, c'est un joueur de talent et très combatif, il sera certainement d'un bon apport pour la sélection", a-t-il conclu.

APS